

**PRIX D'ABONNEMENT**

Franco pour la Suisse  
 Un an . . . . . Fr. 16.80  
 Six mois . . . . . 8.40  
 Trois mois . . . . . 4.20  
 Pour l'Étranger:  
 Un an . . . . . Fr. 65.— Six mois . . . . . Fr. 32.50  
 Trois mois . . . . . 16.25 Un mois . . . . . 6.—  
 On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste suisses avec une surtaxe de 30 ct.  
 Comptes de chèques postaux IV-b 325

# L'IMPARTIAL

**JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES**

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

**PRIX DES ANNONCES**

La Chaux-de-Fonds . . . . . 20 ct. la ligne (minimum Fr. 2.—)  
 Canton de Neuchâtel et Jura bernois . . . . . 25 ct. la ligne (minimum 40 lignes)  
 Suisse . . . . . 14 ct. le mm. (minimum 25 mm.)  
 Étranger . . . . . 18 . . . . . (minimum 25 mm.)  
 Réclames . . . . . 60 ct. le mm.  
 Régie extra-régionale, annonces suisses SA Bienne et succursales

**La montagne en gésine**

## Le traité d'arbitrage entre la France et les Etats-Unis

Genève, le 12 février.

On sait que M. Briand avait proposé au gouvernement américain de décréter solennellement que la France et les Etats renonçaient à tout recours à la guerre afin de liquider leurs différends ou litiges possibles.

Pour les raisons que nous avons déjà exposées ici, cette mise de la guerre hors la loi par les deux plus grandes Républiques du monde n'a pu être proclamée dans la forme qu'avait suggérée le Quai-d'Orsay.

La Maison-Blanche, en effet, n'a pas voulu que, sous cette forme bilatérale, un tel engagement parût même comporter le semblant d'un commencement d'accord particulier, duquel on eût pu conclure à une première ébauche d'alliance possible. On avait donc suggéré, à Washington, que la mise de la guerre hors la loi fût un « protocole » ouvert à la signature de tous les Etats, mais alors on avait dû faire machine arrière à Paris, car si un tel contrat, intervenant entre les Etats-Unis et la France seuls, pouvait comporter l'interdiction absolue de la guerre, il n'en allait plus de même sorte lorsque cette déclaration tendait à devenir universelle.

Il est bien évident qu'entre deux Etats, il suffit de dire qu'on renonce à la guerre comme solution possible à un différend; pourquoi préciserait-on: « guerre d'agression », puisqu'on n'est que deux, et que, si la guerre éclate, elle est forcément agressive d'un côté, forcément défensive de l'autre; qu'il y a dès lors rupture évidente de l'engagement pris.

En revanche, s'il s'agit de mettre la guerre hors la loi entre un nombre x d'Etats, il devient nécessaire de préciser la guerre dont il s'agit, car, en vertu du pacte de la Société des Nations, les Membres de la Société doivent leur aide effective (y compris le secours de leurs effectifs militaires, navals et aériens) à l'un des leurs victimes d'une agression, en sorte que les obligations de Genève conduisent nécessairement les adhérents à la Ligue à devoir faire la guerre pour, précisément, empêcher que des entreprises de violence ne soient couronnées de succès.

La question ainsi posée, et la France et les Etats-Unis n'abandonnant rien de leurs points de vue respectifs, il ne restait qu'à renouveler le traité d'arbitrage entre les deux pays, venu à échéance, et, si possible, à y faire entrer, en manière de préambule, la déclaration condamnant la guerre. Ce n'est donc plus un traité entre les deux Républiques, consacrant leur amitié perpétuelle et excluant toute guerre entre elles; c'est simplement un « considérant » inscrit en manière de préface au traité d'arbitrage, dont voici le texte exact:

Résolus de prévenir, autant qu'il est en leur pouvoir, toute interruption dans les relations pacifiques qui ont heureusement existé entre les deux nations depuis plus d'un siècle;

Désireux d'affirmer de nouveau leur adhésion à la politique consistant à soumettre à une décision impartiale toutes contestations susceptibles de décision judiciaire qui viendraient à s'élever entre eux;

Soucieux, par leur exemple, non seulement de manifester que, dans leurs relations réciproques, ils condamnent la guerre comme instrument de leur politique nationale, mais encore de hâter le moment où la conclusion d'accords internationaux pour le règlement pacifique des conflits entre les Etats aura écarté pour toujours les possibilités de guerre entre les nations du monde;

Considérant le traité signé à Washington, le 15 septembre 1914, pour faciliter le règlement des litiges entre la France et les Etats-Unis d'Amérique;

Ont décidé de conclure un traité d'arbitrage étendant la portée de la convention d'arbitrage signée, à Washington, le 10 février 1908, qui vient à expiration le 27 février 1928, et contribuant à avancer la cause de l'arbitrage, et à ces fins ont désigné pour leurs plénipotentiaires, etc.

Article premier. — Tous différends qui viendraient à s'élever entre le gouvernement de la République française et le gouvernement des Etats-Unis, de quelque nature qu'ils soient, seront, lorsque les procédés diplomatiques ordinaires auront échoué et que les hautes parties contractantes n'ont pas recours à la décision d'un tribunal compétent, soumis pour enquête et rapport, ainsi qu'il est prévu dans le traité signé à Washington le 15 septembre 1914, à la commission permanente internationale, instituée par cet acte.

Art. 2. — Tous différends concernant des affaires internationales dans lesquelles les hautes parties contractantes se trouvent engagées par suite de la prétention d'un droit allégué par l'une à l'encontre de l'autre, en vertu d'un traité ou autrement, qui n'auront pu être réglés par la voie diplomatique non plus que par application du recours à la commission permanente internationale visée dans l'article premier et qui, à raison de leur nature susceptible d'une décision appliquant les principes du droit et de l'équité, peuvent être jugés, seront soumis à la cour permanente d'arbitrage établie à la Haye par la convention du 18 octobre 1907 ou à un autre tribunal

compétent, selon ce qui sera décidé dans chaque cas par accord spécial; cet accord spécial pourvoira à l'organisation dudit tribunal, s'il est nécessaire, définira ses pouvoirs, exposera la ou les questions en litige et déterminera la question à résoudre.

L'accord spécial dans chaque cas sera conclu en ce qui concerne le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, par le président des Etats-Unis d'Amérique, sur et avec l'avis et le consentement du Sénat des Etats-Unis, et en ce qui concerne la France en conformité des lois constitutionnelles de la France.

Art. 3. — Les dispositions du présent traité ne pourront pas être invoquées en ce qui concerne les différends dont l'objet:

a) relève de la juridiction nationale de l'une ou de l'autre des hautes parties contractantes;

b) touche aux intérêts de tierces puissances;

c) dépend du maintien ou touche au maintien de l'attitude traditionnelle des Etats-Unis dans les affaires américaines, communément connue sous le nom de doctrine de Monroe;

d) dépend de l'observation ou touche à l'observation des engagements de la France en conformité du pacte de la Société des Nations.

Art. 4. — Le présent traité sera ratifié par le président des Etats-Unis d'Amérique sur et avec l'avis et le consentement du Sénat des Etats-Unis, et par le président de la République française en conformité des lois constitutionnelles de la République.

Les ratifications seront échangées à Washington aussitôt que faire se pourra et le traité prendra effet à la date de l'échange des ratifications. Il restera en vigueur sans limite de durée; toutefois, il pourra être dénoncé par l'une ou l'autre des hautes parties contractantes et dans ce cas il cessera ses effets à l'expiration du délai d'un an à dater de la dénonciation.

Reportez-vous aux passages soulignés; ils éclairent la portée de l'acte intervenu.

Tout d'abord, les deux gouvernements promettent simplement de maintenir autant que possible le caractère pacifique de leurs relations; ils déclarent ensuite condamner la guerre comme instrument de leur politique nationale, ce qui ne signifie pas grand-chose, car il n'est pas un Etat qui oserait dire qu'il considère la guerre comme un instrument de sa politique. Même Bismarck n'a jamais avoué cela; il définissait la guerre le moyen de résoudre lorsque la politique avait échoué. Par conséquent, il ne reste rien qu'une affirmation platonique de la déclaration solennelle qu'avait suggérée la France; il faut le regretter, mais non s'en étonner.

Et quoi, du traité d'arbitrage en soi?

Nous constatons qu'il soumet à la procédure juridique toute espèce de différends entre les deux Etats, mais seulement en ce qui est de l'enquête et du rapport, dont sera chargée la commission permanente internationale instituée par l'acte de Washington du 15 septembre 1914. De ce rapport, les Etats contractants sont saisis, et alors, de deux choses l'une: ou bien le différend est de nature à comporter une solution juridique, ou il est d'un autre ordre. Dans le premier cas, seulement, il est soumis à la cour permanente d'arbitrage de la Haye, ou à un autre tribunal compétent si les deux parties en ont ainsi décidé. Encore l'accord à intervenir doit-il être ratifié dans chaque cas par le Sénat américain, ce qui signifie que les Etats-Unis, même en ce qui est des conflits de nature juridique, se refusent à prendre d'avance l'engagement d'accepter la sentence de l'arbitre. C'est maigre. Et ce n'est pas tout — dans le moindre...

Sont, en effet, exclus de toute procédure arbitrale, même commençante, quatre ordres de différends qui sont mentionnés à l'article 3 du traité.

Ce qui reste du ressort de l'arbitrage est donc, en réalité, fort peu de chose, et nous ne voyons pas ce qu'un tel instrument diplomatique apporte de force nouvelle à la cause de la paix internationale.

Il est absolument certain que la guerre ne saurait éclater entre les Etats-Unis et la France à l'occasion des différends d'ordre exclusivement juridique prévus par le traité d'arbitrage; ce traité institue, ou, plus exactement, maintient une procédure de liquidation.

C'est tout.

La montagne accouche d'une souris.

Tony ROCHE.

### ÉCHOS

**Compliment!**

— Je n'y comprends rien!... voici le septième rhume de cerveau que j'attrape depuis deux mois!...

— Il ne faut pas vous frapper. Chez certains, le froid se porte toujours sur la partie la plus faible!

**En attendant le roi d'Afghanistan**

## Visites royales

La petite histoire enregistrera peut-être d'amusantes anecdotes sur la visite que doit nous faire samedi prochain le roi d'Afghanistan, écrit M. P. G. à la « Gazette ». Il est rare que ces cérémonies, si bien ordonnées, ne présentent à quelque incident comique, ne fût-ce que celui du chien classique qui se faufile à travers la haie impeccablement alignée des soldats pour se livrer à toutes sortes de facéties dans l'espace anguste réservé aux évolutions officielles.

On ne sait pas encore si le protocole fédéral s'est occupé de la langue dans laquelle s'échangeront les propos mémorables dont les lambris du Bellevue-Palace retiendront discrètement l'écho. Ce ne sera en tous cas pas l'afghanistan. Les journaux helvétiques nous apprennent que ce pays, devenu du jour au lendemain fort intéressant, est sous l'influence anglaise. Mais la langue de Philéas Fogg n'est point très familière, dit-on, ni au président de la Confédération Schullthess, ni au vice-président Haab, ni à M. Motta, ministre des affaires étrangères. Ce sera une grave question de décider si, dérogeant aux usages, on assiera le roi aux côtés de M. Haerberlin, ministre de la justice, qui, il y a quelques années, alla passer ses vacances à Londres tout exprès pour apprendre l'anglais tel qu'on le parle.

On s'en tira comme on put, il y a trente et un ans, lorsque nous fûmes honorés, pour la première fois depuis 1848, d'une visite royale. Ce fut, en mai 1897, celle du roi de Siam. En ce temps lointain, les mœurs de la capitale fédérale étaient encore pleines de bonhomie. On voyait les conseillers fédéraux se mêler familièrement au peuple dans les brasseries enfumées de Berne et jouer aux cartes, en bras de chemise, avec leurs voisins de table. On affirme même que le dernier représentant de cette génération était l'habitué si régulier d'une petite taverne des environs du palais que les gens peu au fait de la politique le prenaient pour le patron lorsqu'ils le rencontraient en rue.

Choulalangkorn, le « potentat asiatique », comme l'appelaient les journaux en mal d'hyperboles, ne parlait guère que le siamois. Au début, ce fut un peu froid, mais les choses allèrent beaucoup mieux après le déjeuner de midi, qui fut un jour de gloire pour le Bernerhof. L'ancienne génération avait plus d'estomac que la nôtre, qui l'a peut-être mauvais parce que la précédente l'avait trop bon. On n'en était pas encore aux économies budgétaires; on ne regardait ni aux vins ni aux cigares, dont on assure que plus d'un caisson s'égara dans des poches anonymes. Bref, la sortie fut un peu animée et la foule bernoise, qui n'était pas plus manifestante alors qu'aujourd'hui, put remarquer que Choulalangkorn et le président Deucher se trouvaient sur un pied de grande cordialité.

Les Bernois se croiraient déshonorés si quelque visiteur, surtout illustre, quittait leur cité sans avoir visité les ours. Choulalangkorn y fut conduit. Mais le roi de Siam, propriétaire du troupeau sacré des éléphants blancs, l'animal qui figure sur le drapeau de son pays, dont toute la capitale se trouvait pavoisée pour l'occasion, n'eut que quelques regards de mépris pour les bêtes grasses, poilues et griffues qu'on lui présentait en captivité. Laissant son jeune fils leur lancer des carottes, il s'intéressa beaucoup à un petit Bernois qu'une grosse nounou tenait dans ses bras. On reprit le tour de ville. Il pleuvait comme... d'habitude. Le long de la trompe des éléphants des drapeaux, l'eau suintait en gouttes roses sur les épaules des gendarmes.

Depuis lors les ours reçurent la visite de M. Faillières, qui leur sourit dans sa barbe fleurie et démocratique, du roi et de la reine de Roumanie, du roi des Belges et de Guillaume II auquel ils firent grise mine. En vain, le syndic, en redingote et en cylindre, prodiguait-il les grâces et les sourires à ses pensionnaires: ils ne firent que renifler avec le plus parfait dédain les carottes que Sa Majesté leur jetait d'une main auguste et un peu ennuyée. Il fallut abrégé.

Ce n'est pas en ces grandes occasions seulement que quelque petit dieu maléfaisant s'amuse à faire des accrocs au protocole. Cela arrive aussi « entre nous ». Nous avons gardé le souvenir d'un déjeuner assez copieux, pris au pied du castel restauré de Mesocco, qui domine de sa masse hardie la plus belle vallée des Grisons italiens. Au dessert, un conseiller d'Etat bernois leva, d'une main pas des plus assurées, son verre à Mesocco, la perle du Tessin!

Et aussi la mémoire d'un déjeuner diplomatique servi un vendredi. Par une délicate atten-

## A Gardone



Le poète italien Gabriel d'Annunzio serait gravement malade.

tion, l'amphytrion songeant que c'était jour maigre pour certains de ses convives, avait fait marquer d'un petit ruban blanc les chaises dont les occupants devaient être servis en maigre et d'un petit ruban rouge celles dont les possesseurs pouvaient manger gras. Mais le personnel de l'hôtel se trompa. Les maigres furent servis gras, ce dont ils jouirent beaucoup et les gras servis en maigre, jetaient sur leurs voisins des regards pleins d'aigreur et d'incompréhension. Peut-être l'un d'eux, lisant ces lignes, aura-t-il enfin le mot de l'énigme.

P. G.



Il y a quelques années, on signalait à l'Ecole cantonale de Porrentruy une crise de français...

Aujourd'hui on y signale une crise d'autorité... Et le plus drôle est que le même professeur la provoque!

Ce fougueux pédagogue aurait, en effet, giflé un élève de 18 ans qui, las de ses vexations journalières, l'attrapa par le collet et l'expédia au fond d'une vitrine d'où il sortit penaud et confus à la grande joie de la gent écolière...

Pour le respect de la discipline et des vitres assurées, il vaudrait mieux que de pareilles scènes ne se renouvelent pas trop souvent. En effet, pour peu que les autres professeurs bruntrutains s'exposent à d'aussi bruyantes représailles, il n'y aurait bientôt plus assez de devantures dans la capitale de l'Ajoie pour leur offrir hospitalité. Il faudrait se résoudre à employer les fontaines...

Une aventure pareille est évidemment fort désagréable pour un professeur. Il risque: Primo: de laisser son prestige sur le carreau (du magasin); Secundo: de se faire traiter de « casseur »!

Toutefois il faut reconnaître que les histoires de ce goût-là n'arrivent jamais qu'à ceux qui les cherchent c'est à dire à des maîtres qui en se montrant tyranniques et hargneux vis-à-vis des élèves blessent leur amour-propre et leurs sentiments intimes. Les pédagogues qui savent se faire aimer parce qu'ils sont justes n'ont jamais eu de peine à se faire respecter.

J'ai fait trois ans d'école cantonale à Porrentruy. Mais ce n'est ni moi ni mes camarades qui aurions envoyé le vieux père César, notre vénéré professeur, au fond d'une vitrine. Nous lui avons au contraire élevé un monument de reconnaissance au fond de notre cœur. Et certes, cette belle figure de pédagogue le méritait bien...

Le père Piquerez.

**Jeune fille**, connaissant l'allemand, au courant de la fabrication d'horlogerie, trouverait place dans une fabrique de la ville. — Faire offres à Case postale 10490. 3232

**Régleuse Breguet** connaissant à fond la retouche des grandes pièces, est demandée de suite. — S'adresser au Bureau de l'Impartial. 3230

**Canaris**. A vendre 10 femelles 1927, prêtes à nicher. — S'adresser rue Numa-Droz 122, au 2<sup>e</sup> étage, à gauche. 3318

**Jeune fille** est demandée pour faire les commissions entre les heures d'école. — S'adresser chez M. C. Meyer-Graber, rue de la Paix 87. 3363

**A vendre** une vache de 4 ans, prête au veau. — S'adresser à M. Paul Calame, Côtes du Doubs 12 (Maison-Monsieur). 3370

**Apprenti mécanicien** — S'adresser à l'Atelier, rue du Doubs 69. 3247

**Étiquettes à vins** sont à vendre. — S'adresser à la Librairie Courvoisier rue Léopold-Robert 64.

**Local**. A louer pour atelier ou magasin. Epoque à convenir. — S'adresser rue du Doubs 116, au 2<sup>e</sup> étage. 3256

**A vendre** 2 chars à pont 1 camion à ressorts, 1 break et 1 glisse neuve à 1 cheval, à prix modique. — S'adresser rue du Doubs 116, au 2<sup>e</sup> étage. 3359

**Chambre** meublée ou non est à louer. — Même adresse, on demande quelques pensionnaires solvables. 3106

**Tailleuse** se recommande au travail à domicile. — S'adresser rue Numa-Droz 90, au 3<sup>e</sup> étage, à droite. 3153

**Couturières, lingères**. Si vous désirez que votre machine à coudre marche à merveille, consacrez une bonne révision. Travail garanti soigné. — S'adresser rue du Doubs 61, au 1<sup>er</sup> étage. 3293

**Montres**. A vendre 400 mouvements A. S. 10 1/2 lignes, garantis sans cadrons, calibre 175, 2 pierres, et des 9 lignes 10 rubis à vue, avec cadrons posés. Prix très avantageux. — S'adresser rue du Nord 165, chez M. C. Willeumier. 3277

**A vendre** un potager, grand modèle, avec bouillotte, état de neuf, et deux haliers de 15 et 18 kilos. — S'adresser à la Serrurerie, Gare du Grenier. 3367

**Piano**. A vendre un beau piano, et bon piano, cordes croisées. Prix avantageux. — S'adresser rue de la Serre 36, au 3<sup>e</sup> étage. 3362

**On demande** jeune fille pour différents travaux d'ateliers. Rétribution immédiate. — S'adresser chez M. Ad. Stauffer, rue du Parc 42. 3302

**Grande cave** à louer, pour avril. — S'adresser rue de la Paix 47-a, au bureau. 2919

**Ch. Eckert** pendulier rue Numa Droz 77. vend et répare tous genres régulateurs, montres et réveils. Téléphone 14.16. 5210

**Qui prendrait** une apprentie-tailleuse? — S'adresser au Collège de la Promenade. 3259

**On cherche** jeune fille honnête, couchant chez ses parents, pour aider dans ménage soigné. — S'adresser rue de la Serre 18, au 2<sup>e</sup> étage. 3308

**Emailleuse**. Ouvrière est demandée; à défaut, jeune fille serait mise au courant. Rétribution immédiate. — S'adresser rue du Jura 4, au 1<sup>er</sup> étage. 3176

**Remonteurs** pour 5 1/4 à 8 3/4 lignes. Régleuse et pitonneuse sont demandées au Comptoir rue Jaquet-Droz 31. 3210

**Polisseuse** de boîtes or, est demandée. — S'adresser rue Numa-Droz 68. 3301

**Couture**. On demande jeune fille sortant d'apprentissage. — S'adresser Place de l'Hôtel-de-Ville 2, au 2<sup>e</sup> étage. 3376

**Commissionnaire** entre les heures d'école est demandé, par A. Fruttliger rue de la Serre 28. 3264

**Servante**. On demande une jeune fille recommandée, pour les travaux d'un ménage soigné. 3140

**Jeunes filles**. Plusieurs jeunes filles sont demandées comme extra-sommelières. — S'adresser au Bureau Petitjean, rue Jaquet-Droz 14. 3144

**On demande** une jeune fille pour faire le ménage de 2 personnes. — S'adresser rue Numa-Droz 15, au rez-de-chaussée. 3324

**Régleuse**. On demande une bonne régleuse, sachant mettre l'inertie. — Offres écrites sous chiffre X. D. 3360 au bureau de l'Impartial. 3360

**Poseur de cadrans** - Emboteur, ayant l'habitude du travail soigné, connaissant si possible le jouage de boîtes, est demandé de suite. 3365

**Femme de ménage** est demandée pour faire des heures tous les matins. 3315

**A louer** pour le 30 avril, un pignon de 3 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser, entre midi et 2 h., rue du Progrès 49, au 2<sup>e</sup> étage. 3349

**Belle chambre** à louer. — S'adresser rue Daniel-Jean-Richard 16, au rez-de-chaussée, à droite. 3145

**Chambre-Salon** à louer, à personne sérieuse. — S'adr. au bur. de l'Impartial. 3152

**Chambre** meublée, indépendante, à louer au centre de la ville. 3258

**Chambre** à louer, bien meublée, au soleil, indépendante, électricité. — S'adr. rue de la Chapelle 13, au 2<sup>e</sup> étage. 3187

**Chambre et pension** offertes à demoiselle sérieuse. — S'adresser r. Léopold-Robert 21 A, au 2<sup>e</sup> étage. 2860

**Dame** seule, honnête, cherche pour fin février, petit logement de 2 chambres et cuisine, à défaut 1 grande chambre vide. — Offres écrites sous chiffres R. G. 3317, au Bureau de l'Impartial. 3317

**Appartement** de 2 pièces, cuisine et dépendances, est demandé pour le 1<sup>er</sup> mars ou époque à convenir. — Ecrire sous chiffres J. C. 3262, au Bureau de l'Impartial. 3262

**Piano**. A vendre un petit piano noir, bien conservé. — S'adresser Succès 29, au 3<sup>e</sup> étage, à gauche. 3158

**A vendre** une grande poussette Bas prix. — S'adresser rue de l'Industrie 17, au 1<sup>er</sup> étage, après 19 heures. 3110

**Pour cas imprévu**, à vendre un chaud à gaz (3 feux), avec table, le tout à l'état de neuf, 55 frs. — S'adresser rue du Progrès 119, 1<sup>er</sup> étage à droite. 3310

**A vendre** une poussette sur courroies, avec lunette, bas prix. — S'adresser le soir, après 7 h., rue de l'Est 20 au rez-de-chaussée, à gauche. 3337

**Bon sertisseur** et sertisseuse, cherchent places stables dans bonne fabrique. Certificats à disposition. — S'adresser sous chiffres P. I. 2092, au Bureau de l'Impartial. 2992

**Glaces fantaisie** Une bonne ouvrière ou un bon ouvrier ajusteur est demandé pour travail suivi et bien rétribué. Jeunes filles seraient également engagées pour différents travaux d'atelier. — S'adresser chez M. FLUCKIGER, rue de la Paix 39. 5555

**POLISSEUSES** Bonnes polisseuses - aviveuses de boîtes or, sont demandées de suite. — Offres écrites sous chiffre A. B. 3401 au bureau de l'Impartial. 3401

**Canada** On demande pour MONT-RÉAL, un bon

**Horloger-rhabilleur** pour magasin d'horlogerie. Bons gages et place d'avenir pour jeune homme capable. Inutile de se présenter sans preuves de capacités. Adresser offres sous chiffres O. 5931 à Publicitas ST-IMIER. P-5931-J 3389

**Caissière expérimentée** connaissant les deux langues, est demandée dans boucherie de la ville. — Adresser offres, avec références et prétention de salaire, sous chiffres L. N. 3400, au Bureau de l'Impartial. 3400

**Outilleur d'Ebauches** très au courant de la partie, et muni de très bonnes références, cherche place pour époque à convenir. — Ecrire sous chiffres O. U. 3151, au Bureau de l'Impartial. 3151

**Sertisseuse** expérimentée connaissant le sertissage des châtons, trouverait emploi immédiat 3397

**Fabriques MOVADO** Fabrique de la ville engagerait

**visiteur** connaissant bien l'échappement et la mise en marche, petites pièces ancrées soignées. — Offres écrites avec références, sous chiffre L. C. 3245, au Bureau de l'Impartial. 3245

**Nickelage** Une visiteuse-emballeuse très au courant de la partie, trouverait place stable et bien rétribuée. Entrée immédiate. — S'adresser chez MM. Robert-Degoumois & Cie, rue des Crétêts 81. 3276

**PERCEUSES** ainsi que quelques jeunes filles, demandées par Fabrique de cadrans métal

**Paul Vogel, Léopold-Robert 73a** P 21193 C. 3270

**Atelier de Boîtes or** On demande à acheter Atelier de boîtes or. Outillage moderne. Paiement au grand comptant. — S'adresser par écrit sous chiffre P. 21201 C. à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. P 21202 C. 3341

**FABRIQUE DE BOÎTES ARGENT** cherche

**2 Acheveurs** Offres écrites, sous chiffre A 1346 U, à Publicitas, Bienne. 3393

**Pensionnat Diana, pour jeunes filles** Muffenz-Bâle reçoit en tout temps et à tout âge des élèves. — Progrès rapides. — Influence éducatrice. — Vie de famille. — Prix modestes. — Prospectus par la Direction JH 2060 X 2806

**JEUNE FILLE (de 15 à 16 ans)**, intelligente et active, est demandée comme

**Aide de magasin** Offres écrites, avec indication de salaire, à Case postale 10408, La Chaux-de-Fonds. 2798

**- NICKELAGE -** d'objets de toute nature ustensiles de ménage, chambres de bains, toutes pièces pour automobiles : radiateurs, cadres de glaces, compas de capotes, pare-chocs, etc. Argentage de réflecteurs de phares. Mise à neuf de lustrerie et patines en toutes nuances.

**H. SCHNEIDER-CLERC** 19, Rue du Doubs, 19 Maison recommandée par ses installations importantes et ses 20 années de pratique et d'expérience. 3368

**Mlle R. Augsburger** 1, Fritz-Courvoisier, 1 :: Place de l'Hôtel-de-Ville

**Bas - Gants - Guêtres** Camisoles laine, coton Laines en tous genres

**Soudan - Smyrne** Coton D. M. C. à tricoter, à broder

**Fil de lin** D. M. C. g, et Cartier Bresson

**Soie Bertha, Régina**, à broder, tricoter et crocheter. 3305

**Prix modérés**

**Regarde bien ce paquet**



afin que tu ne m'en apportes jamais d'autre, car pour moi il n'y a que l'AROME pour faire un bon café.

JH 7090 B 3433

**Commissionnaire** On demande un jeune garçon de 11 à 12 ans, pour faire les commissions entre les heures d'école. — Offres écrites sous chiffres 3085

**S'adr. au bur. de l'Impartial.**

**Homme** marié, dans la trentaine, fort et robuste, cherche place comme magasinier, sur scierie, ou n'importe quel emploi. — Offres écrites sous chiffres A. B. 3299, au Bureau de l'Impartial. 3299

**Café-Restaurant** Personne solvable cherche à louer, pour époque à convenir, un bon café. Serait éventuellement acheteur. — Offres écrites sous chiffres D. B. 62, à la Succ. de l'Impartial. 62

**Atelier à louer** partie ouest rez-de-chaussée, rue du Parc 107, comprenant locaux à l'usage d'atelier et bureaux à louer pour 30 avril 1928. — S'adresser à M. A. GIOVANNONI, Minerva. 3119

On demande une ou deux

**CHAMBRES** pour bureau et petit coin

**non meublées** Adresser offres écrites, sous chiffre A. H. 3251, au Bureau de l'Impartial. 3251

Jusqu'au

**15 Février** dure encore notre vente à prix spéciaux, pour cause de changement de locaux. Plusieurs buffets de service. Armoires à glace, Chambres à coucher et à manger, Toilettes, Lits bois et fer, ainsi qu'une quantité de meubles tous garantis, et dont les prix vous surprendront. Fautouils clubs, Divans, etc. Magasins Ameublements soignés C. BEYELER, rue de l'Industrie 1. Téléphone 21.46. 3223

**Quelle personne** charitable prêterait à ménage très honorable la somme de 300 francs. Intérêts 7%, sérieuses garanties. — Ecrire sous chiffre D. S. 3248 au bureau de l'Impartial. 3248

**A VENDRE** un bon

**MOTEUR** à benzine 3 HP, plus une

**SCIE** circulaire les deux en bon état et ayant très peu servi. — S'adresser à M. Ch. GERBER, Prés-Limenas, Tramelan. Téléphone 107.1.

**A vendre** 6 chaises Henri II, fauteuils, ameublement ancien, Louis XV, 5 pièces, table de bureau, pendules, gravures neuchâteloises, tableaux à l'huile de maître, pendules, etc. — S'adresser rue du Grenier 22, au rez-de-chaussée, à gauche. P21182C 3196

**Occasion!**

**Bob** en excellent état 4 à 5 places, à vendre au prix de Fr. 80.— — S'adresser à M. Robert Lezler, Hôtel des Postes, NEUCHÂTEL P. 388 N. 3385

**IMMEUBLE** A vendre de gré à gré, à de favorables conditions, l'immeuble rue des Terreaux 21. Pour traiter et tous renseignements, s'adresser à M. A. Jeanmonod, gérant, rue du Parc 23. 3170

La Fabrique d'Horlogerie

**Ch. TISSOT & FILS S. A.** au LOCLE

demande à acheter d'occasion une P. 10100 Le 3386

**Machine automatique „Mikron”** à tourner les noyures.

**J'achèterais Moteur électrique** 3 à 4 HP. — Offres écrites sous chiffre O. F. 51797 L., à Orell Füssli-Annonces, Lausanne. JH445013L. 3391

**Toile souveraine fraîche** 3079 Fr. 1.— le rouleau

**Pharmacie Monnier** Ch.-A. Stoker Monnier, Succ.

**Société de Construction** pour la Chaux-de-Fonds

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en

**Assemblée générale ordinaire** pour le **lundi 27 février 1928** à 14 h., dans la grande salle du 3<sup>e</sup> étage de l'Hôtel Judiciaire, à La Chaux-de-Fonds.

**ORDRE DU JOUR:**

1. Rapport du Conseil d'Administration et des Contrôleurs.
2. Fixation du dividende pour l'exercice 1927.
3. Nominations statutaires.

Les propriétaires d'actions au porteur qui désirent assister à cette assemblée doivent déposer leurs titres au siège de la Société (Bureau Henri MAIRE, gérant, rue Fritz-Courvoisier 9 à La Chaux-de-Fonds) jusqu'au 20 février 1928 au plus tard. Ils recevront en échange un récépissé servant de carte d'admission à l'assemblée.

Le bilan, le compte de pertes et profits, ainsi que le rapport des contrôleurs sont dès maintenant à la disposition des actionnaires au siège de la Société.

**Le Conseil d'Administration:**

N. B. — Messieurs les actionnaires qui n'ont pas encore présenté leurs titres à l'estampillage sont invités à le faire au plus vite au siège de la Société. 3009

**En Liquidation** cédée au prix de fr. 4.— en remboursement, superbe ouvrage

**„La Cuisine renommée”** par le prof. Aug. JOTTERAND. — Ecrire au professeur, Chemin de Mornex 11, LAUSANNE. JH 52067 c 3061

**COKE de gaz**

de la ville 2705

N° 3, fr. 6.—, N° 4, fr. 7.— les 100 kg.

franco domicile

**Donzé frères** 27, Industrie 27 Téléphone 18.70

**Soldes de CHAUSSURES**

2.<sup>90</sup> 5.— 10.— 15.— 19.<sup>50</sup>

Tous les numéros 3255

**Protitez de ces avantages sans tarder**

Maison reconnue pour ses articles de première qualité

**A LA CHAUSSURE SUISSE**

Rue de la Balance **Ch. DEVINS** Téléphone 2179



CHRONIQUE SPORTIVE

# L'ouverture des II<sup>mes</sup> Jeux Olympiques d'Hiver à ST-MORITZ

## L'ouverture des jeux

(Service particulier de l'Impartial)

L'ouverture des 2<sup>mes</sup> Jeux olympiques d'hiver a eu lieu samedi matin, par un temps très froid, accompagné par intermittence de violentes bourrasques de neige.

Peu après 9 heures, les participants des 25 nations concurrentes se sont formés en cortège devant le Kulm-Hotel, pour se rendre au Stade.

Ce sont tout d'abord les officiels : M. Schulthess, président de la Confédération, et M. Scheurer, chef du Département militaire fédéral en tête, qui font leur entrée dans le Stade et prennent place à la tribune officielle. Le défilé des concurrents suit immédiatement après. Les différentes délégations nationales, notamment la délégation suisse, sont très applaudies. Chaque groupe est précédé d'un porte-drapeau. Les athlètes marchent dans l'ordre suivant : patrouilles militaires de skis, skieurs, patineurs et patineuses joueurs de hockey, coureurs de bobsleigh et de skeleton. Dans le groupe suisse, on remarque aussi le comité olympique suisse au grand complet. Les participants au cortège forment un demi-cercle devant la tribune officielle, puis M. William Hirschy, président du C. C. S., prononce le discours d'inauguration et, selon le rite olympique, M. Schulthess, président de la Confédération, déclare ouverts les 2<sup>mes</sup> Jeux olympiques d'hiver. Les porte-drapeaux s'avancent alors devant la tribune et Hans Eidenbenz, porte-drapeau du groupe suisse, prête le serment de l'athlète.

A la fin de cette cérémonie, les porte-drapeaux se retirent et les concurrents quittent le stade.

## Les matches de hockey

### La Suisse et l'Autriche font match nul 4 à 4

A 11 h. 15, les équipes des deux pays se rangent au stade olympique, sous les ordres de l'arbitre M. Loicq. Les Autrichiens portent le maillot azur; les Suisses le maillot rouge.

En faisant match nul avec l'Autriche, les nôtres perdent deux points précieux d'une façon tout à fait imméritée, cela par la faute exclusive du gardien des buts helvétiques, Martignoni, de St-Moritz, qui, en première mi-temps, se révéla d'une insuffisance complète. Il laissa passer trois buts qui auraient les uns et les autres, pu être facilement arrêtés par un joueur capable.

Tous ceux qui ont vu la puissante reprise de l'équipe suisse en seconde et en troisième mi-temps, pendant lesquelles l'Autriche a défendu ses buts avec toute son équipe, ont eu l'impression très nette que les nôtres méritaient la victoire et que, malgré tout, prendront l'une des premières places dans le classement final. Car ce fut une performance magnifique que de remonter en trente minutes un handicap de trois buts contre une défense aussi lourde que celle de l'Autriche; cette performance fait le plus grand honneur à nos équipiers. Les paroles d'encouragement que le sportif capitaine Dufour, de Gstaad, a su trouver au début de la seconde mi-temps, et le jeu du gardien remplaçant, de Davos, sauvèrent la situation compromise.

Un hommage particulier doit être rendu aussi à Ricardo Torriani, de St-Moritz, un jeune joueur qui s'est révélé aujourd'hui, et qui est de grande classe ainsi qu'à Dufour le magnifique capitaine et entraîneur de la ligne d'attaque. Les deux arrières, qui formèrent un obstacle presque infranchissable furent aussi très remarqués.

Notre équipe a donc fourni un travail magnifique; on n'en peut point dire autant du team autrichien qui a, dans les dernières mi-temps, adopté un système de jeu fort peu sportif. Ce n'est pas pour rien que l'arbitre a dû expulser successivement cinq joueurs autrichiens pour trois minutes, parmi lesquels les fameux frères Brock, lesquels firent par moment une exhibition pitoyable. Par contre, le gardien autrichien fut merveilleux et c'est à lui que l'équipe doit le match nul.

Comme les deux équipes battront probablement l'une et l'autre l'Allemagne, on peut prévoir qu'elles devront disputer entre elles un match d'appui. D'après la partie de hier, on peut espérer fermement que les nôtres l'emporteront.

### Les péripéties de la partie

Dès le début, la Suisse attaque à fond et marque après trois minutes déjà, par Dufour. L'Autriche égalise peu après par Walther Bruck, marque une seconde fois encore par Robert Bruck (frère du précédent), une troisième par Lederer, et une quatrième par le même joueur. Malgré cette série noire, les nôtres ne se laissent pas abattre et Torriani marque un second but avant la pause.

A la seconde mi-temps, la Suisse remplace Martignoni par Fasel, de Davos, qui s'avèra

joueur de grande classe. Torriani marquera encore un but dans cette seconde mi-temps et, à la douzième minute de la dernière mi-temps, Dufour met les équipes à égalité. La cloche de fin de match retentit au moment même où Dufour, en pleine attaque, réussit, une seconde trop tard, à marquer un but qui eût été celui de la victoire... si l'arbitre ne l'eût pas annulé.

## Les autres compétitions

### La France bat la Hongrie 2 à 0

Ce fut une rencontre intéressante, bien que n'étant pas de tout à fait grande classe. Les Français ont fait preuve d'une supériorité constante et ont marqué les deux buts dans la première mi-temps.

### L'Angleterre bat la Belgique 7 à 3

On attendait une belle exhibition; on fut plutôt déçu, car les deux défenses n'étaient pas à la hauteur de leur tâche. La Belgique n'a pas existé comme équipe internationale.

L'Angleterre a marqué trois buts dans la première mi-temps, trois dans la seconde et le dernier dans la troisième.

La Belgique a marqué une fois dans la première mi-temps et deux fois dans la seconde.

### La Suède bat la Tchécoslovaquie 3 à 0

Ce fut la dernière rencontre de la journée et sans doute la plus belle. Les Suédois, furent servis par la chance, grâce à la supériorité technique de leur gardien de but qui fit une partie de toute force. Les avants scandinaves ont marqué un but dans chacune des trois mi-temps.

### Les matches de dimanche

Le championnat olympique de hockey sur glace, s'est poursuivi dimanche avec un succès non moins grand. Petit à petit, les positions des meilleures équipes européennes s'affirment.

### 1er match. Belgique-Hongrie, 3-2 (0-1, 3-1, 0-0)

L'équipe belge est de celles qui ont déçu à ce tournoi. Son match contre la Hongrie n'a rien révélé de sensationnel. Les Hongrois ont commis l'erreur de vouloir jouer en défensive, ce qui leur a coûté les deux seuls points qu'ils auraient peut-être pu remporter. Arbitre, Dr Muller, Suisse.

### 2<sup>me</sup> match Suède-Pologne 2-2 (0-1, 1-2, 0-0)

Ce fut la première surprise de la journée. Les Polonais sont vraiment la révélation de ce tournoi et leur match contre la Suisse, qui paraissent favoris, a été des plus intéressants. C'est au jeu splendide de son gardien que la Suède doit de ne pas avoir été battue. Sa fameuse ligne d'avants n'a pu jouer son jeu habituel, et dut continuellement se replier devant les attaques foudroyantes des Polonais. Pendant la troisième période, ces derniers ont continuellement dominé.

### 3<sup>me</sup> match. France-Angleterre 3-2 (0-1, 3-1, 0-0)

Dès le début, le match est rapide. Mais c'est l'Angleterre qui marque la première par Caruthers. Pendant la deuxième période, Simond égalise. Peu après, Brown augmente le score pour l'Angleterre. Les Français donnent alors à fond et Adler et de Rauch marquent deux superbes buts. Au cours de la troisième période, aucun goal n'est marqué. Les Français dominent au début. Vers la fin, les Anglais se font plus précis, mais ne peuvent arriver à tromper George une nouvelle fois.

### 4<sup>me</sup> match. Autriche-Allemagne 0-0

Ce fut la grande surprise de la journée. Depuis son match nul avec la Suisse, l'Autriche était la favorite pour cette poule. Peut-être ses joueurs ont-ils été trop confiants en eux-mêmes. Toplimont, Belgique, dont l'arbitrage laissait passablement à désirer, dut sortir du terrain un grand nombre de joueurs, des Autrichiens surtout.

C'est grâce au jeu splendide de son gardien que l'Allemagne a pu remporter ce point précieux.

Steinke, qui joue aux buts depuis vingt ans (on se souvient qu'il était à Caux lors du tournoi du 4 janvier dernier) peut être considéré comme un des meilleurs keepers européens. Son calme et sa sûreté lui ont permis de sauver des situations désespérées. L'Autriche a presque toujours dominé. Pendant la troisième période, les Allemands n'ont guère dépassé plus de trois fois la moitié de la patinoire.

Voici le classement :  
Poule a) 1. France, 4 points; 2. ex-aequo : Belgique et Grande-Bretagne, 2 points; 3. Hongrie, 0 point.

Poule b) 1. Suède, 3 points; 2. Pologne, 1 point; 3. Tchécoslovaquie, 0 p.

Poule c) 1. Autriche, 2 points; 2. ex-aequo : Suisse et Allemagne, 1 point.



En lever de rideau : Les pittoresques courses de chevaux sur neige.

## Courses de patrouilles militaires

Dimanche matin a été disputée la course de patrouilles militaires, sur une distance de 30 kilomètres, avec une différence d'altitude de 1100 mètres. L'épreuve était placée sous la direction de M. le colonel Held. Le départ a dû être retardé de 50 minutes par suite d'une tempête à Schlattheim (2877 mètres d'altitude). — L'ordre du départ était le suivant : Tchécoslovaquie, Allemagne, Pologne, France, Finlande, Italie, Norvège, Roumanie, Suisse.

L'organisation a été excellente; une compagnie de télégraphistes avait établi des lignes téléphoniques partout. L'épreuve a été dure. La neige n'était pas très bonne et la vue très mauvaise. La meilleure impression a été causée par les Norvégiens, qui avaient une très belle équipe. Les Finlandais se sont également bien distingués. L'équipe suisse s'est admirablement comportée dans la descente de Schlattheim sur Samaden. Par contre, elle a perdu du temps dans les derniers 5 km. Mais, tout de même, les Suisses auraient pu occuper la seconde place, si leur guide, le 1<sup>er</sup> lieutenant Kunz, n'avait eu un bâton cassé. Ce malheureux contretemps a fait perdre de précieuses secondes aux Suisses qui ont été battus de 27 secondes par les Finlandais.

Voici l'ordre de classement :

1. Norvège, 3 h. 50 m. 47 s.
2. Finlande, 3 h. 54 m. 37 s.
3. Suisse, 3 h. 55 m. 04 s.
4. Italie, 4 h. 07 m. 30 s.
5. Allemagne, 4 h. 15 m. 02,5 s.
6. Tchécoslovaquie, 4 h. 15 m. 07 s.

Non classées : France, Pologne et Roumanie.

## Ski

### Les concours militaires du Locle

En général, les conditions atmosphériques furent défavorables, surtout le samedi après-midi pour la course de fond. L'organisation était très bonne et la participation particulièrement nombreuse.

Etaient présents : M. col.-div. Guisan, cdt. Ilme div.; M.M. Lt.-col. Borel, cdt. rég. 8, président d'honneur; Lt.-col. Wilhelm. Les trois commandants des bataillons neuchâtelois, majors Lambelet, Clerc, Wildhaber. Le cdt. groupe art. 5, major De Planta.

### Courses d'obstacles

1. Cart. Jeanneret H., 3 m. 59 s.; 2. App. Vianin, 4 m.; 3. Sdt. tr. Roth J.; 4. App. Girard O.; 5. 1<sup>er</sup>-Lt. Girardbille; 6. Cyc. Bernard G.; 7. App. Accola R.; 8. Mitr. Vouardoux J.; 9. Comd. Zully J.; 10. Cpl. Genoux J.-B.

### Concours de ski attelé pour cavaliers

1. Drag. Kunti H., Ch.-de-Fds, 47 s. 1/5; 2. App. Matile L., La Sagne, 49 s. 1/5; 3. App. Perret, Brenets; 4. Drag. Kunti M., Ch.-de-Fds; 5. Margis Favre Alb., Locle; 6. Brig. Gerber C., Ch.-de-Fds; 7. Drag. Besson A., Locle; 8. Drag. Mathez J., Locle; 9. Drag. Bauer E., La Sagne; 8. Brig. Hirschy T., Ch.-de-Fds; 9. Drag. Oppliger A., Ch.-de-Fds; 9. Drag. Singritsch J., Locle; 10. Fourn. Rosset J., Locle; 10. Drag. Dubois W., Locle.

### Course de fond individuelle (44 participants)

1. Lieut. Yersin L., Fleudruz, 2 h. 19 m. 42 s..
2. App. can. Accola R., Chaux-de-Fonds, 2 h. 22 m. 34 s.; 3. App. can. Kernen F., Le Locle; 4. Tph. art. Delachaux L., Travers; 5. App. Bourquin, Chaux-de-Fonds; 6. Cyc. Muller H., Bienn; 7. Mitr. Tschantz A., Sonvilier; 8. sergent Sommer H. Le Locle; 9. Mitr. Vouardoux J., Grimetz. 10. Pion. Jeanneret W., St-Imier.

### Concours de patrouilles

1. Patr. Gardes-Front., La Brévine; Pittier E., Roth F., Arlettaz A., Delaloye C., 2 h. 6 m. 51 s. 2/5.

2. Patr. de Grimetz : Cpl. Vialin M., Sap. Rion C., Can. Loye L., Conv. Salamin J., 2 h. 7 m. 29 s.

3. Patr. Sous-Off. Chaux-de-Fonds : App. Bourquin, Mitr. Cattin W., Can. Degoumois R., Pion. Nydegger R., 2 h. 8 m. 43 s.

4. Patr. Gr. Art. 5; 5. Patr. Sonvilier; 6. Patr. Gindrat, Le Locle; 7. Patr. Brenets; 8. Patr. Bat. 18; 9. Patr. Bat. 19; 10. Patr. Cart, Le Locle; 11. Patr. Borel, Les Ponts; 12. Patr. Bat. IV/88, Grimetz; 13. Patr. Debély; 14. Patr. Sous-Off. II, La Chaux-de-Fonds.

## Football

### La 19<sup>me</sup> journée du championnat suisse

Malgré la pluie et le mauvais temps, 4 matches sur les neuf prévus au calendrier d'hier se sont disputés. Leurs résultats, généralement escomptés, n'ont pas apporté de grands changements aux classements régionaux dans lesquels Carouge, Young-Boys et Grasshopper continuent à tenir la tête.

### Suisse romande

Carouge I bat Cantonal I, 3 à 0.  
Bienn I contre Servette I, renvoyé.  
Carouge, seul des clubs suisses n'ayant subi aucune défaite en championnat continue sa marche à l'étoile en triomphant hier de Cantonal par 3 buts à 0. Les steliens carougeois, en remportant leur dixième victoire, conservent la tête du classement ci-après :

	MATCHES				Points
	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	
Carouge	10	10	0	0	20
Servette	10	9	0	1	18
Bienn	12	6	3	3	15
Etoile	10	2	5	3	9
Lausanne	11	3	2	6	8
Chaux-de-Fonds	11	3	2	6	8
Urania	12	3	2	7	8
Cantonal	10	2	2	6	6
Fribourg	12	2	2	8	6

### Suisse centrale

Berne I bat Bâle I, 2 à 1.  
Aarau I contre Concordia I, renvoyé.  
Granges I contre Young-Boys I, renvoyé.  
Berne, sur le terrain de son adversaire, triomphe de justesse de Bâle I et passe de 5<sup>me</sup> au 2<sup>me</sup> rang où il se trouve maintenant ex-aequo avec Nordstern et menaçant sérieusement son rival local le Young-Boys F. C. qui n'en reste pas moins en tête de classement ci-après :

Young-Boys	11	7	2	2	16
Berne	12	7	2	3	16
Nordstern	12	7	2	3	16
Aarau	11	7	1	3	15
Bâle	12	7	1	4	15
Granges	11	3	2	6	8
Soleure	12	2	3	7	7
Old-Boys	10	3	0	7	6
Concordia	11	1	1	9	3

### Suisse orientale

Grasshopper I bat Lugano I, 3 à 2.  
Young-Fellows I bat Zurich I, 4 à 2.  
Winterthur I contre Saint-Gall I, renvoyé.  
Chiasso I contre Brühl I, renvoyé.  
A Lugano, Grasshopper remporte sa 10<sup>me</sup> victoire, tandis que les Young-Fellows, en battant Zurich, deviennent les concurrents les plus sérieux des «leaders» et les seuls avec lesquels ils auront à compter par la suite.

Le classement à ce jour devient :

Grasshoppers	12	10	1	1	21
Young-Fellows	12	9	0	3	18
Blue-Stars	12	6	2	4	14
Zurich	12	5	2	5	12
Lugano	11	5	1	5	11
Winterthur	13	4	0	9	8
Saint-Gall	9	2	3	4	7
Brühl	11	2	3	6	7
Chiasso	9	1	2	6	4



„Oui, dit l'oiseau  
entreprenant,  
Je le répète à  
tout venant:  
Qu'ils sont fins,  
délicats et beaux,  
Les divins petits  
pois **ROCO!**”

FABRIQUE DE CONSERVES DE RORSCHACH S.A.

JH 9780 Z

Hôtel du **CHEVAL-BLANC**

16, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 16, 21957  
Tous les JOURS de 7 h. du soir

**TRIPES**

Nature et aux Champignons.  
Se recommande, Albert Feutz.

**Boucherie Sociale**

**Boudin  
Cougennes**

50 cts la livre

**L'HOTEL  
Guillaume-Tell**

demande encore quelques

**Pensionnaires**

28201

**PENSION**

On demande pensionnaires sol-  
vables. 3384  
Diner Fr. 1.80 (dessert et café)  
Souper Fr. 1.20.

**Pension de l'Ouest  
PARC 91.**

**PHARMACIE MONNIER**  
Ch.-A. STOCKER-MONNIER, Succ.  
Passage du Centre — Téléphone 4.05

**Pastilles Pectorales**

du Prof. Dr. Jackson HILL 1708  
Le meilleur remède contre: **Toux, Rhumes, Catarrhes,  
Enrouements**, etc. recommandées par les médecins.

Fr. 1.50 la boîte

**Un cadeau pour vous ?**

6000 dames recevront gratuitement un tube échantillon de  
**Crème MARYLAN**

Profitez de l'occasion, car nous  
vous offrons pendant quelques  
jours seulement la possibilité  
d'essayer gratuitement cette mer-  
veilleuse crème pour la peau et  
pour votre beauté.  
La crème MARYLAN vous  
conservera le charme de la jeu-  
nesse et vous le rendra si vous  
l'avez laissé fuir. Chaque femme  
d'un certain âge peut se rajeunir  
de 5 à 10 ans si elle le veut bien.  
La crème MARYLAN — dont la  
composition est basée sur des prin-  
cipes scientifiques est une nourriture  
rationnelle pour la peau. Elle ouvre  
les pores qu'elle rend  
accessibles à l'air et active la respiration de la peau. Elle  
prévient la formation d'impuretés du teint tels que boutons,  
acné, etc., ou les fait disparaître s'ils existent déjà.  
La crème MARYLAN a rendu un charme et une fraî-  
cheur de jeunesse à des milliers de jeunes femmes et  
jeunes filles.



Le tube échantillon ne coûte rien !

L'essai ne vaut-il pas la dépense du port? Accomplissez  
votre devoir envers vous-même en restant jeune! Envoyez-  
nous aujourd'hui même le bon ci-dessous. Vous recevrez  
par retour un tube échantillon.

BON :

Etablissements Marylan, Goldach 105

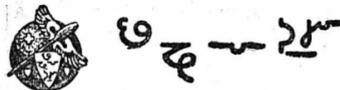
Envoyez-moi franco de port et de frais un tube de crème  
MARYLAN. JH 12000 St 3038

**Du 1<sup>er</sup> à fin Février**  
**Grande**  
**VENTE de BLANC**  
chez  
**Wirthlin & C<sup>ie</sup>**  
**Neuchâtel**  
Rue St-Honoré - Rue St-Maurice  
**PRIX de GROS**  
sur tous les articles de  
**Trousseaux et Lingerie**

Pendant la **Vente de Blanc**  
nous faisons un **escompte spécial** de  
**10% sur les RIDEAUX**  
dont les prix sont actuellement  
par mètre Fr. 0.50 0.70 0.75 0.90 1.—, etc.  
Brise-bise imitation filet, depuis Fr. 8.— la paire  
Vitrages encadrés, depuis Fr. 6.75 la paire  
**Couvre-lits - Stores - Jetées de table**

**Immense assortiment dans tous  
les articles.**

**Union Sténographique Suisse „Aimé Paris“**  
Section de La Chaux-de-Fonds



Mardi 14 février 1928, à 20 heures, au Collège  
Primaire, ouverture des **COURS**

1. Cours théorique complet recommandé } Etude intégrale de tous les  
degrés.  
2. Cours de perfectionnement et d'entraînement.

**PRIX DES COURS** (30 heures)  
Sociétaires Fr. 6.— Non sociétaires Fr. 10.—  
Entraînement 5.— 9.—

Finance de garantie à verser à l'inscription Fr. 3.—  
S'inscrire auprès de Mlle C. HARDER, Prof., Paix 45, de Mlle  
Léa MAIRE, Prof., Nord 178, ou le soir de l'ouverture au Collège  
Primaire.

**Ménagères!**  
Essayez notre **Café Brésil**, à fr. 1.— la demi-  
livre. Il est bon et avantageux. 3381

**C. PERRENOUD**  
58, rue Léopold-Robert, 58  
S. E. N. & J. 5 1/2



Gants  
de peau  
qui moulez  
doigts fuselés  
et doigts musclés,  
pour qu'en rue  
sans vergogne  
on se salue,  
il vous faut  
l'impeccabilité  
que seul vous donne  
un bain de

**LUX**

Sualight S.-A. Olten

Pour tout ce qui concerne

**L'ÉLECTRICITÉ**

adressez-vous à la Maison

**Louis Berberat**

Concessionnaire autorisé de la ville

Installations et réparations en tous genres

**Léopold-Robert 39** 3373

Téléphone 9.49 Téléphone 9.49

**CURE DU PRINTEMPS, prenez tous le**

**Thé Suisse MONNIER**

Le meilleur dépuratif  
Régénérateur du sang

Très actif contre Constipation, Hémorroïdes,  
Migraines, Etourdissements, Suppression des règles,  
toutes les affections bilieuses et glaireuses.  
La Boîte Fr. 1.50. 3077

**Pharmacie Monnier**  
Ch.-A. STOCKER-MONNIER, Succ.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

**Dans les Brumes**

PAR  
**Louis GASTINE**

On ne lui signalait d'ailleurs, dans cette ville,  
aucun parent, aucun ami. Il y était le seul et le  
dernier de son nom.

N'étant pas tout à fait sans ressources, puis-  
qu'on avait trouvé à son crédit, à la «Ban-  
que de la Nation» un dépôt de trente mille plas-  
tres, qui lui fut versé, il se rendit, six semai-  
nes plus tard, à Mendoza. Là, il ne reconnut ab-  
solutement rien ni personne. Et personne ne le re-  
connut.

Il est vrai que sa maladie avait dû le changer  
beaucoup et que de plus, il avait les cheveux  
entièrement gris. Ce qui résultait, assurément,  
de l'énorme effet causé sur son organisme par  
la catastrophe du «Paraguay».

Revenu à Buenos-Ayres, il y retrouva, avec  
joie, les sympathies que son sauvetage, presque  
miraculeux lui avait valu, particulièrement de  
la part des journaux de la capitale.

Dans presque toutes les publications de la  
magnifique et riche cité les détails de son sau-  
vetage, de sa maladie et de sa guérison, longuement  
relatés, étaient encore présents à l'es-  
prit de tous les publicistes.

On se rappela que son passeport le qualifiait  
d'artiste peintre.

Quelle était sa peinture?  
Alvarez Guidado, qu'on outilla spontanément,

par curiosité, se mit à peindre des paysages et  
fit quelques portraits. Ils émerveillèrent.

On découvrit en lui un jeune peintre national  
de très grand talent.

Ses toiles furent achetées à de bons prix.

Il aurait pu continuer à cultiver très fructu-  
eusement la peinture. Mais une singulière curio-  
sité de parcourir sa patrie le tourmentait.

A sa demande, l'un des principaux journaux  
de Buenos-Ayres l'accepta comme voyageur  
explorateur, correspondant pour des relations  
régulières, en articles illustrés, de ses obser-  
vations et de ses recherches.

Sa célébrité sortit de là, car, dès son pre-  
mier voyage d'études dans le sud, à la Terre de  
Feu et aux îles Malouines, il se révéla doué  
d'une sorte de génie de l'exploration. On admira  
le captivant intérêt de ses correspondances il-  
lustrées et la surprenante valeur technique de  
ses observations géographiques.

Les années suivantes, ses investigations le  
long de la Cordillère des Andes, de l'extrémité  
du Chili jusqu'à la Bolivie, décuplèrent sa jus-  
te renommée.

Enfin ses explorations de la frontière nord  
de l'Argentine achevèrent d'illustrer son nom.

Et voilà qu'il revenait riche, couvert de  
gloire, d'une dernière exploration, où, quatre  
ans absent et cru perdu, il avait été pieusement  
recherché par deux missions militaires des deux  
plus grands pays du continent sud-américain.

— Sacrebleu! s'écriait Tom Harden en se  
résumant, ces informations sont édifiantes, tout  
cela est superbe! magnifique! et cela me prou-  
ve de plus en plus que cet extraordinaire indi-  
vidu n'est aucunement l'incomparable ami que  
j'aimais jadis: mon Alvarez Guidado «à moi»,

Il est peintre aussi, et de grand talent, com-  
me le mien. Mais mon Alvarez ne possédait que  
des notions fort élémentaires sur les sciences  
exactes. Ses lettres, quoique charmantes, par-  
ce qu'elles étaient pleines des trésors de son  
cœur exquis, n'annonçaient point un futur écri-  
vain.

Depuis le moment où je le perdus de vue,  
en 1907, jusqu'au moment où cet étrange res-  
capé du «Paraguay» fut ramené à Buenos-Ay-  
res, c'est-à-dire en cinq ans, mon Alvarez au-  
rait-il pu devenir un littérateur et une espèce  
de savant comme celui-là? C'est invraisemblable.

Ce mystérieux personnage n'a ni son ca-  
ractère, ni son tempérament.

Quelle que soit sa valeur, il ne ressemble  
pas à mon ami, et, s'il me l'a tué, malheur à lui!  
Je ne le ménagerai point.

\*\*\*

Quelle était au fond, la cause de la sourde  
et tenace hostilité de l'ingénieur écossais à l'é-  
gard du célèbre explorateur argentin?

Comment, après dix-sept années de sépara-  
tion complète de son ancien rival en amour, dé-  
testé d'abord, puis devenu son ami, Tom s'ani-  
mait-il d'un tel désir de le venger, en le sup-  
posant victime de celui qui portait désormais  
son nom?

Pourquoi l'action lente et puissante du temps  
n'avait-elle pas détruit à peu près complètement  
l'affection si vive qu'éprouvait Harden en 1906-  
1907 pour le jeune peintre de Mendoza?

A ces questions logiques et nécessaires ici, le  
caractère et la vie passée de l'ingénieur éminent  
répondaient amplement.

Thomas Harden n'était pas un poète, un ré-

veur sentimental, ni un sensuel féministe, con-  
tinuellement soumis à des convoitises amou-  
reuses.

A vingt-trois ans, pendant un séjour de deux  
années à Mendoza, il eut sa grande flambée  
d'ardeur amoureuse.

Le drame de sa rivalité avec Alvarez Guidado  
traversa et arrêta cette crise de folie, morale  
et physique, par le combat à mort où ils se  
blessèrent, simultanément, de blessures très  
douloureuses, mais, par bonheur, peu dangereu-  
ses et vite guérissables.

Presque aussitôt après leur rétablissement, ils  
apprirent en même temps qu'ils étaient sotte-  
ment dupes de la trop captivante dévergondée  
qu'ils chérissaient.

L'indignité de cette tentante créature guérit  
immédiatement Tom de sa passion pour elle,  
par le mépris qu'elle lui inspira.

Le trop-plein de tendresse affective qui dé-  
bordait alors de son cœur s'épanchait sur son  
rival.

(A suivre.)

**Avis aux abonnés de L'IMPARTIAL**

Nous prions les abonnés à L'IMPARTIAL  
de bien vouloir nous adresser 30 cts, en  
timbres-poste, pour tous changements de  
domiciles en dehors de La Chaux-de-Fonds,  
également pour abonnements de vacances,  
ceci en compensation de frais d'avis pos-  
taux et de port.

Administration de L'IMPARTIAL.

## CHRONIQUE AGRICOLE

## Les corbeaux

La légende du corbeau bienfaisant. — Un ennemi de la culture. — Les meilleurs procédés de destruction et de préservation.

En parcourant les campagnes, j'ai eu bien souvent l'occasion d'entendre les cultivateurs se plaindre vivement des ravages causés par les corbeaux à leurs cultures et en même temps déclarer qu'ils ne feraient rien contre ces oiseaux « parce qu'ils rendent, en définitive, plus de services qu'ils ne font de mal ». Et j'ai constaté, une fois de plus, la solidité des légendes, car celle du corbeau bienfaisant en est une que rien n'explique et ne justifie.

Si, en effet, la corneille est un peu moins dangereuse que le corbeau, celui-ci doit être considéré comme un des pires ennemis de l'agriculteur, car ses dégâts sont permanents, soit qu'il s'attaque aux semences, aux grains en herbe, aux légumineuses, aux pommes de terre, aux arbres, aux fruits, aux céréales mûres et même aux meules dont il attaque la couverture. Il convient donc de détruire ce ravageur sans hésitation, d'autant mieux que le Muséum l'a rangé dans la catégorie des oiseaux malfaisants pouvant être exterminés en tout temps.

Parlons tout d'abord du meilleur procédé à employer pour éloigner les corbeaux des semences. Il est basé sur la répulsion bien connue qu'ils éprouvent pour l'odeur du goudron et consiste à tremper les semences dans la composition suivante : pour une moyenne d'un hectolitre de graines, on met 200 gr. de goudron délayé dans deux litres d'eau bouillante et on mélange avec deux autres litres d'eau dans laquelle on aura fait dissoudre 100 gr. de sulfate de cuivre. D'après M. le professeur Schribaux, voici comment doit s'opérer ensuite le pralinage : « Sur une aire étanche détachée, à la pelle, du tas de blé à traiter, un quintal environ sur lequel on verse un litre de mélange, remuer aussitôt très vivement à l'aide de la pelle jusqu'à ce que chaque grain soit bien noirci et que la masse présente la nuance d'un tas de café grillé ; continuer de la même façon en traitant chaque fois un quintal de semences. »

Quand le liquide est épuisé et que les semences sont bien pralinées, il reste à procéder à une opération indispensable. En effet, la semence ne peut être semée telle quelle, car elle adhérerait aux cuillers du semoir et on rendrait le fonctionnement impossible.

On remédie à cet inconvénient en versant sur le tas de graines environ un litre de phosphate naturel pulvérisé, de préférence à de la chaux, par quintal de semences ; on le mélange ensuite par un brassage sommaire et le grain parfaitement séché se sème alors parfaitement. La seule difficulté que présente cette opération fort simple est d'arriver à mélanger assez intimement les matières pour que chaque graine soit recouverte. Le goudron ne se délaye pas facilement et il arrive parfois que certaines parties de la semence en reçoivent trop, tandis que d'autres pas assez et qu'après le pralinage il se forme des pelotes de graines collées ensemble.

Des recherches faites par divers agronomes et notamment par MM. Tétard et Neuville, il résulte que cet inconvénient peut être évité en ajoutant du pétrole au mélange, ce qui facilite la dissolution du goudron. Voici, dès lors, comment il convient de procéder pour préparer la solution : on prend 200 gr. de pétrole et 6 litres d'eau bouillante. On verse d'abord sur le goudron une partie de l'eau bouillante, en agitant soigneusement, puis on y ajoute un peu de pétrole en continuant à remuer et ainsi de suite jusqu'à épuisement des deux liquides. Il se déposera au fond du récipient une masse noirâtre, poisseuse, qui ne devra pas être jetée sur les graines. M. Tétard recommande aussi le mélange de goudron avec du pétrole et de l'acide phénique dans la proportion de 6 litres de pétrole et d'un litre d'acide pour 12 à 13 hectolitres de semence. On met sur un feu doux une marmite contenant le goudron ; lorsque le liquide commence à bouillir, on le retire du feu par crainte d'incendie et on y ajoute le pétrole d'abord, puis l'acide phénique, en ayant soin de remuer vivement pendant quelques minutes avec un bâton. Ce mélange refroidi restera parfaitement liquide.

Il est incontestable que cette opération mettra les semences à l'abri des corbeaux, mais il faudrait la généraliser dans toute une contrée, car il arrive que les champs voisins de celui préservé sont ravagés davantage.

En outre, on devrait aussi s'appliquer à détruire ces malfaisants volatiles. L'œuvre est malaisée, car ils sont méfiants au possible et fort rusés.

M. Reipart conseille de faire bouillir pendant une demi-heure un gramme et demi à deux grammes de noix vomique dans trois quarts de litre d'eau. On y met ensuite un demi-litre de froment qu'on mélange bien pendant cinq minutes. On place enfin ce mélange par cuillerées à bouche çà et là sur différents points du champ, puis on se cache pour surveiller. Dès qu'un corbeau aura absorbé quelques grains, il s'abattra et on pourra facilement s'en saisir et le tuer. Quand on en aura exterminé quelques-uns, nous recommandons de les faire tremper pendant deux jours dans une forte dissolution de sulfate de cuivre qui les conservera et de les suspendre ensuite à des piquets dans le champ. C'est le meilleur des épouvantails. Les corbeaux ne se laissent pas facilement prendre au piège ; si l'on veut néanmoins essayer de ce moyen, nous indiquerons que les meilleures amorces sont les œufs ou les petits morceaux de viande faisandée.

## L'actualité suisse

Grave accident à Fribourg  
Un homme coupé en deux par des wagons

FRIBOURG, 13. — Un grave accident a eu lieu à Fribourg, samedi, vers 6 heures du soir. Un ouvrier de la Brasserie du Cardinal, ancien conducteur aux Tramways de Fribourg, nommé Schweizer, traversait les voies ferrées des C. F. F. en face de la Brasserie, et s'apprêtait à allumer une cigarette, lorsqu'il fut soudain happé par une rame de wagons de marchandises qui faisaient la manœuvre. Le malheureux, surpris, n'eut pas le temps de se garer et fut renversé sur la voie. Les wagons lui sectionnèrent la jambe droite et lui coupèrent littéralement le corps en deux à la hauteur de l'estomac. La mort a dû être instantanée.

Le cadavre, affreusement déchiqueté, a été ramené à la gare de Fribourg, où les premières constatations ont eu lieu en présence des représentants de la préfecture de Fribourg.

## Les causes de l'accident

On téléphone encore de Fribourg au sujet de cet accident :

Le malheur est survenu vers 16 heures 30, par suite d'un concours déplorable de circonstances. M. Schweizer s'avancé sur la voie ferrée au moment où l'express de Lausanne arrivait dans un grand fracas de ferraille qui l'empêcha d'entendre les wagons de marchandises en manœuvre, et où une bourrasque de neige venant dans le même sens que la rame de wagons, le mit dans l'impossibilité d'apercevoir le convoi. La victime fut atteinte au moment précis où elle allumait un cigare.

L'état du cadavre était épouvantable.

L'accident s'est produit à un endroit extrêmement dangereux, très fréquenté par les habitants du quartier le plus industriel de Fribourg.

Le public réclame, depuis longtemps, l'installation d'un passage sur voie pour piétons, passage dont l'accident mortel de samedi démontre l'urgente nécessité.

La victime, âgée de 42 ans, laisse une veuve éplorée et deux enfants.

## Un bébé brûlé vif

SARGANS, 13. — A Pfafers, un bambin de deux ans fils de M. Schwitzer, camionneur, profitant d'une courte absence de sa mère, s'approcha d'un réchaud à alcool et mit le feu à ses vêtements. La mère chercha immédiatement à éteindre le feu. Le garçonnet fut cependant grièvement brûlé et a succombé à l'hôpital. La mère a également subi des brûlures.

## L'affaire Kessler. — L'heure du jugement

ZURICH, 13. — C'est jeudi prochain, le 16 février, que commenceront devant les assises zurichoises les débats au sujet de l'affaire Kessler, le caissier infidèle qui, ainsi qu'on s'en souvient encore, s'était enfui l'année dernière, à la veille de Vendredi-Saint, en emportant des coffres de la Banque nationale, à Zurich, près de 500,000 francs. Arrêté, quelques mois plus tard, à Londres, Kessler fit des aveux complets, ce qui permit l'arrestation de ses complices, restés en Suisse, et qui dépensèrent en joyeuse compagnie l'argent volé. Ces débats suscitent un vif intérêt, car la disparition mystérieuse de Kessler avait, en son temps, passionné l'opinion publique.

## Le feu dans une fabrique de papier goudronné

ZURICH, 13. — Dimanche soir, peu après 5 heures, le feu a éclaté dans la fabrique de papier goudronné, à Altstetten. L'incendie a pris rapidement de grandes proportions et la plus grande partie de la fabrique fut détruite. On ne connaît pas encore les causes du sinistre. — On suppose que l'incendie est dû à une mauvaise fermeture d'une chaudière qui contenait plusieurs milliers de kilos de goudron. La fabrication sera en partie interrompue. Par contre, les magasins et dépôts n'ont pas souffert. On ne peut pas encore évaluer les dégâts qui, en tous cas, sont très élevés.

## Deux personnes asphyxiées

ZURICH, 13. — M. Alfred Alder, 64 ans, ancien rédacteur, et sa femme âgée de 62 ans, habitant la Winterthurstrasse, à Zurich 6, ont été asphyxiés par des émanations de gaz carbonique. Tous deux ont été transportés à l'hôpital cantonal. Mme Marie Alder a succombé. En revanche, son mari ne semble pas en danger de mort.

Un excellent poison, peu coûteux, est la pâte phosphorée dans laquelle on roule de la viande coupée, qu'on sème ensuite dans les sillons ; mais ce moyen est dangereux pour les volailles qui peuvent s'y faire prendre et des oiseaux inoffensifs peuvent aussi en être victimes. Nous indiquerons enfin le procédé du cornet enroulé qui donne d'excellents résultats. Il consiste à placer dans des cornets de papier blanc des noix décortiquées dont les corbeaux sont friands de la viande faisandée. Puis après avoir enduit les bords du cornet de glu ordinaire, on dispose le tout dans les endroits fréquentés par nos ravageurs. Dès qu'ils aperçoivent l'appât, ils plongent pour le saisir leur tête dans le cornet qui se colle à leur cou. Dès lors, aveuglés, ils ne peuvent s'orienter, s'envolent droit en l'air pour retomber aussitôt et rester sur place où il est facile de s'en emparer.

Jean d'ARAULES,  
Professeur d'Agriculture.

## Aux jeux olympiques de Saint-Moritz — Le discours de M. Schulthess

SAINT-MORITZ, 13. — Dans son discours prononcé au banquet du 11 février, M. Schulthess, président de la Confédération, a dit :

Je félicite le Comité International d'avoir introduit les sports d'hiver dans le programme de l'olympisme. Cette décision qui, j'en suis sûr, rencontrera l'approbation générale, est propre à assurer un plein épanouissement à cette branche sportive. Où la force et l'habileté, où les nobles vertus sportives qui s'appellent : endurance, présence d'esprit, courage, volonté, entraide, sens du beau, pourraient-elles trouver un champ plus propice que dans la lutte contre l'hiver, le froid et la tempête, soit en montagne, soit sur les eaux et les plaines glacées du Nord ? Où l'âme trouverait-elle une quiétude pareille à celle qu'inspire le calme profond d'un paysage d'hiver ? Tout homme dont le cœur n'est pas devenu insensible découvre le sursum corda inscrit par la nature dans la splendeur des montagnes neigeuses qui dominent, illuminées par un soleil radieux, les vallées embrumées et sombres où l'homme accomplit son destin !

Monsieur le Président, Messieurs les membres du Comité International, dans la cause que vous dirigez, haute est votre mission et grande est votre responsabilité. L'olympisme exerce une influence immense sur la jeunesse. Je la recommande à votre protection et à votre sollicitude. Ce matin, dans une inoubliable cérémonie, les groupes d'athlètes, rangés derrière leurs drapeaux, ont juré de participer aux concours dans un esprit loyal et chevaleresque, pour l'honneur de leurs pays et la gloire du sport. Puisse l'esprit de ce serment inspirer ces jeunes gens durant toute leur vie.

Je lève mon verre au brillant avenir de l'olympisme, à vous, Monseigneur, tout spécialement en votre qualité de président d'honneur des Jeux olympiques d'Amsterdam, au Comité international, l'âme de l'olympisme, à son président d'honneur et à son président, aux chefs de mission ici présents, au Comité olympique suisse, au Comité d'organisation des Jeux d'hiver, enfin à la prospérité de St-Moritz et au succès des fêtes dont nous venons de célébrer l'inauguration.

## Une désespérée se jette dans le Rhin

BALE, 13. — Dimanche après midi, une jeune femme s'est jetée du pont Wettstein dans le Rhin. Bien que différentes personnes aient immédiatement tenté de la sauver, la jeune femme, âgée de 24 ans, n'a pu être repêchée qu'à l'état de cadavre.

## Les conditions de service des fonctionnaires zurichois

ZURICH, 13. — En votation communale, le règlement des conditions de service des fonctionnaires, employés et ouvriers de la ville de Zurich (statut du personnel) dont l'acceptation avait été recommandée par le conseil communal, a été adopté par 23,456 oui contre 19,862 non. Les droits et les devoirs de l'ensemble du personnel municipal sont fixés dans ce règlement pour la première fois d'une façon uniforme. Une durée de maximum de vacances de quatre semaines est accordée non seulement aux employés mais aussi aux ouvriers et un droit de discussion et de regard est accordé au personnel de manière plus étendue que jusqu'ici. La municipalité, dans sa majorité, avait considéré ce projet comme inacceptable. Le parti radical, pour des considérations de principe et de politique financière avait demandé le referendum, estimant aussi que les dispositions en matière de vacances et celles relatives au premier mai et prévoyant que les trams cesseraient l'exploitation ce jour-là, allaient décidément trop loin. Les autres partis avaient décidé d'approuver le projet. La participation au scrutin a atteint le 72 pour cent.



## Soirée des sapeurs-pompiers.

Notre bataillon des sapeurs-pompiers respecte chaque année une tradition très heureuse. Il souligne la manifestation du recrutement par un banquet qui fait chevaucher côte à côte la bonne chèrè et l'humeur joyeuse. Ainsi que les années précédentes, cette joute oratoire, gastronomique et divertissante se déroula avec son ampleur et son entrain accoutumés dans l'accueillant local du Cercle de l'Union chorale. Plus de cent personnes assistaient samedi soir à cette soirée, qui débuta par les préludes harmonieux de l'orchestre Scheimbet. On remarquait dans l'assistance M. Vaucher, conseiller communal, M. Luginbühl, président du Conseil général, les Docteurs Brehm et Monnier, les délégués de la presse et naturellement l'état-major et les hommes du bataillon de pompiers presque au grand complet. Comme tout banquet qui se respecte, des paroles de circonstance : bienvenue, appétit excellent furent prononcées par le directeur de la soirée, M. le commandant Pillonnel.

Bonne nouvelle, c'est notre ami Georges Tuschler dit Peugeot qui fonctionnera comme ma-

jour de table. Le succès de la soirée est pleinement assuré.

Un menu copieux, préparé avec les soins et la compétence qui sont l'apanage de Mme et M. Chèvre, gérant du Cercle, inaugura sur une base solide la soirée.

Une orientation sur l'ordre du programme. Elle nous est tracée par M. le major Pillonnel. Après avoir remercié les nombreux artistes-amateurs qui ont prêté leur talent, le sympathique commandant ouvre le feu des discours. Il salue les délégués des autorités, la presse, M. Perrin, représentant de l'Union chorale, et tous les camarades sapeurs-pompiers, car ce soir toute hiérarchie est abolie.

Des excuses de M. le préfet Matthias, empêché.

On apprend que sur 278 jeunes gens qui se sont gravement présentés au recrutement, quarante de ceux-ci ont été incorporés.

Au nom du Conseil communal, M. Louis Vaucher adresse ses compliments au bataillon pour sa belle activité. Il aurait préféré, au lieu de ses cordes vocales, faire vibrer celles de son violoncelle. Mais il ne peut échapper aux devoirs de ses fonctions et donne connaissance des conclusions des rapports sur l'incendie de la rue du Tertre, qui rendent hommage au dévouement du corps des sapeurs-pompiers. Il est vrai que des crédits spéciaux seront demandés au Conseil général pour améliorer encore le service de défense contre l'incendie.

On sait que sur l'initiative du sergent-major, M. Marcel Wirz, des coupes étaient offertes aux sous-officiers ayant accompli quinze ans de service. Mais ce souvenir provenait jusqu'à présent du fonds spécial du cadre des sous-officiers. Dorénavant ces frais seront supportés par la commune.

M. Vaucher fait l'éloge de M. Edouard Berger, capitaine, qui vient de donner sa démission après d'innombrables et précieux services. Il sera remplacé dans ses délicates fonctions par M. Nobs, élevé au grade de capitaine.

M. Luginbühl déclare qu'il est tout à fait novice dans un discours de pompier. Mais il sait la bonne camaraderie et l'esprit de corps qui règnent dans le bataillon, aussi proclame-t-il les louanges des sapeurs et de leur état-major. Au nom du Conseil général, M. Luginbühl remercie tout le corps des sapeurs-pompiers de sa belle et utile activité.

Une coupe est remise à M. le capitaine Nicolet, qui accumule aujourd'hui vingt ans de services. Son esprit généreux, ses rapports cordiaux, son amitié jamais démentie, sont soulignés par son chef, M. Pillonnel.

Fort ému de la distinction qui vient de lui être octroyée, M. Nicolet remercie chacun et forme ses vœux pour la prospérité et la bonne entente du bataillon.

Des remerciements sincères sont encore adressés au capitaine Berger qui quitte le bataillon après un brillant et précieux état de service. Une montre lui est remise en témoignage de sa fidèle activité.

Le président des sous-offs, M. Fuchs, adresse des remerciements au Conseil communal qui veut bien prendre à sa charge les frais des coupes offertes aux sous-officiers sortants.

Deux coupes sont remises aux caporaux Meister Albert et Poellen Albert, qui ont passé 15 ans d'activité au sein du bataillon.

Une organisation existe à la police qui permet de remettre un souvenir tangible à ceux qui ont passé vingt ans dans le corps de la défense contre le feu. Cet honneur revient aujourd'hui au caporal M. Alfred Bois, figure très sympathique et l'un de nos meilleurs agents. M. le capitaine Liechti lui adresse des paroles de circonstance et lui dédie des quatrains fort bien tournés dont nous détachons les deux suivants :

Au Caporal, heureux jubilaire  
Que je veux aujourd'hui féliciter,  
Que pour lui, l'horizon s'éclaire  
D'une bienfaisante clarté !

Plus tard, en entendant l'alarme  
Évoquant les beaux jours disparus...  
De ses yeux tomberont des larmes...  
En songeant à ce qui n'est plus...

La partie officielle terminée, l'auditoire fut récréé par un programme artistique qui permit à MM. A. Vuille et Jules Gabus de mettre en évidence leurs qualités vocales, à un groupe d'acteurs, dames et messieurs, de divertir l'assemblée par une spirituelle comédie en un acte. Un groupe de l'Union Chorale prêtait également son précieux concours et donna avec une belle distinction plusieurs œuvres très goûtées. L'orchestre Scheimbet ajouta encore à l'agrément de cette soirée.

A. G.

LE STIMULANT  
Apéritif au vin et quinquina

JH 30575D 729

## Les Réclamations

de nos Abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, nous les prions de bien vouloir nous aviser immédiatement de toute irrégularité dans la réception du journal.

Imprimerie COURVOISIER, La Chaux-de-Fonds

Dans nos Cinémas tous les soirs à 8 h 30 jusqu'à jeudi inclus

APOLLO

SCALA

MODERNE

**La Femme Cosaque**  
En avion au dessus du Pôle Nord

**BEN-HUR** avec orchestre **15** musiciens  
Mercredi. **MATINÉE** les enfants sont admis (de 0.50 à fr. 1.15)  
Location ouverte. 3430 Réductions et faveurs suspendues.

**Les Chagrins de Satan**  
film merveilleux en couleurs naturelles  
La représentation de mercredi aura lieu au Théâtre

ACHETEZ A LA  
*Grande Maison*

**Mardi 14**

Dernier Jour  
de  
notre

**VENTE DE  
BLANC**

Maison de confiance  
fondée en 1890

**Brasserie Ariste Robert**  
Spécialité : Escargots  
Excellente Choucroute  
Tous les Mardis 1574  
**Soupers Tripes**  
Chaque soir **CONCERT** par le Trio Gerling

**Brevets d'invention**  
MARQUES DE FABRIQUE, DESSINS & MODÈLES  
en Suisse et en tous pays  
par **MATHEY-DORET** office **LEGIS**  
Rhône, 49 Genève, Téléphone St. 76.27  
sa brochure gratuite, POUR VOUS AIDER !  
JH 50873 C 1705

**L'Impôt communal 1927**  
peut encore être payé, sans autres frais que la surtaxe, au Bureau des Contributions **Serre 23**, jusqu'au  
**15 Février prochain**  
Passé cette date, les bordereaux impayés seront remis sans autre avis à l'**Office des Poursuites**. 2502  
Contribuables en retard, évitez les frais inutiles en acquittant de suite votre impôt 1927.  
Direction des Finances.

**UNIQUE!**  
Un loi  
**SNOW-BOOTS**  
pour  
Fillettes et  
Garçons  
3443



noir  
et couleur  
**Au choix**  
**7.90**  
Frs.

**GRANDE CORDONNERIE**  
**J. KURTH**  
2, rue de la Balance, 2 - La Chaux-de-Fonds

**DUCO CUIRASSE L'AUTO**  
  
Pour votre sécurité exigez l'ovale  
**DUCO EMBELLIT LE MEUBLE**  
A. F. S. A. 27, Chemin Ferrier, GENÈVE 3130  
DESSOULAVY, Rue de la Paix 49, CRAUX-DE-FONDS

**Mécaniciens**  
2 Faiseurs d'étampes de boîtes qualifiés, seraient engagés de suite. Places stables et bien rémunérées. — Ecrire **Case Postale 10273**, En Ville. 3414

**AVIS**  
à MM. les Entrepreneurs  
Artisans et Commerçants  
Comptable diplômé, disposant d'heures pendant la journée ou le soir, entreprend comptabilités, mises à jour, inventaires, déclarations d'impôt, etc. Discretion absolue. Connait particulièrement le commerce de détail et l'industrie du bâtiment. — S'adresser sous chiffre **W. G. 3254**, au Bureau de l'IMPARTIAL. 3254

**Vente d'un Domaine d'alpage au Chaux d'Amin Territoire de Fontaines**  
Superficie totale 119.826 m<sup>2</sup> (44 1/3 poses), chalet neuf; source intarissable; bonne citerne. 3459  
S'adresser au propriétaire **M. Henri Bille**, ou au notaire **Ernest Guyot**, tous deux à **BODEVILLIERS**.

**OFFICE SOCIAL**  
La Chaux-de-Fonds  
Lundi 20 Février à 20 h. 15  
**Assemblée générale annuelle**  
au Bureau 3407  
**7, Rue Neuve 7**  
Ordre du jour statutaire  
Invitation cordiale à tous ceux s'intéressent au mouvement social.

Spécialité de  
**PASTILLES DE JUS GOMMÉ**  
pour Maux de Gorge et Enrouements  
Seul fabricant  
**GURTNER**  
PLACE NEUVE 10  
Téléphone 40 1387



**Télé-Blitz**  
Service gratuit  
**A la rue Numa-Droz 106**  
1. On remplace les Télé-Blitz détériorés (même légèrement)  
2. On remet un exemplaire à tout nouvel abonné au téléphone, en plus de son inscription gratuite 1575  
Toute annonce qui est annoncée au bureau ci-dessus a droit à un joli cadeau réclame.  
Téléphonez au N° 25 si vous n'avez personne pour faire la commission.  
Service gratuit.

**Décolleteurs qualifiés**  
sont demandés par la **Fabrique Hermann Konrad S. A., MOUTIER**. P. 7.325 H. 3426

**Optique - Lunetterie**  
Verres Punktal  
**A. LÜDI & C<sup>ie</sup>**  
Parc 39 3413  
Succursale: Place Neuve 6

Les véritables **Joghourt** ainsi que les **Petits Suisses** ne se trouvent qu'à la **Laiterie Moderne** journallement frais. 3052  
Se recommande.  
**Ed. Schmidiger-Boss**  
**Limbourg extra** à Fr. **0.70** la pièce  
**Laiterie Moderne** Balance 12

**AIGUISAGES**  
Couteaux, Ciseaux, Rasoirs à bas prix  
Prix spéciaux pour bouchers, pensions et restaurants.  
S'adresser chez **M. COTIN**, rue du Versoix 5, 3453  
Aiguisages lames «Gillette» à 10 cts pièce

**PIANO D'ETUDE** est à vendre d'occasion. Parfait état. - S'adresser à **M. F. Eggimann**, Ameublements, St.-Imier. P 5940 J 3435

**COMMERCE à remettre**  
A remettre, dans localité industrielle, un bon commerce de **Librairie-Papeterie**. Demander renseignements, sous chiffre **P. L. 3300**, au Bureau de l'IMPARTIAL. 3300  
**Garage**  
Beau garage à proximité des fabriques, à vendre ou à louer. S'adresser au Bureau **Nudling**, rue Léopold-Robert 8 a. 3253

**PRESSES A COPIER**  
sont à vendre occasion exceptionnelle  
S'adresser à la 1825  
**Succursale de l'Impartial**  
Rue Léopold-Robert 64

**VOS FILS**  
apprennent parfaitement l'allemand chez **M. Louis Baumgartner**, instituteur dipl. «Steinbruchi», Lenzbourg (Tél. 3.15), 6 leçons par jour, éducation soignée, vie de famille. Piano. Prix par mois, Fr. 120.-. Demandez références et prospectus. JH7678z 3380

**Almanach Vermot**  
1928  
a paru  
Prix de vente **Fr. 2.50**  
**LIBRAIRIE-PAPETERIE**  
**COURVOISIER**  
Rue Léopold-Robert 64  
Envoi au dehors contre remboursement  
24640

On s'abonne en tout temps à «L'Impartial»

Portes, 19 1/2 h. Rideau, 20 h.

Drame en 7 actes de Charles Buet
Décors et costumes nouveaux
Location: WITSCHI-BENQUEREL
Prix des places: 80 ct. et Fr. 1.20

LE PRÊTRE

Irrévocablement
3409
Mercredi 15 février
Le plus grand succès de la
Littéraire joué à la Croix-Bleue



Les deux crèmes avec leurs ouvre-bottes ultra-pratiques

Décoteurs

connaissant très bien la partie capables et habiles, sont demandés par Fabrique d'horlogerie soignée de la place. — Offres écrites, sous chiffre P 21210 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 3468

Etat civil du 9 février 1928

PROMESSES DE MARIAGE
Graber Ferdinand-Numa, agriculteur, Bernois, et Droz, née Jeanmaira, Cécile-Marie, ménagère, Neuchâteloise et Bernoise. — Matthey, Jules-Albert, bottier, et Thiébaud, Louise-Emma, tailleur, tous deux Neuchâtelois.

MARIAGE CIVIL
Dubois-dit-Cosandier, Léon-Gottfried, garçon de laboratoire, Neuchâtelois, et Cogliati, Regina-Stella, couturière, Italienne.

DÉCÈS
Incinération: Graizely, Charles-Adolphe, fils de Adolphe-Arthur, et de Laura-Alice, née Reinhold, Bernois, né le 12 septembre 1917. — Incinération: Robert, Henri, époux de Jeanne-Marguerite-Adèle, née Hainard, Neuchâtelois, né le 11 novembre 1880. — 6586. Hofer, née Dubois, Alix, épouse de Lucien, Bernois, née le 11 décembre 1848.

Etat-civil du 11 février 1928

NAISSANCE
Jeanneret-Gris, Marcel-André, fils de Marcel-Alfred, mécanicien, et de Jeanne-Alice, née Aellen, Neuchâtelois. — Cattin, Marie-Jeanne-Bertha, fille de Robert-Vital-Germain, comptable, et de Lucie-Marie-Augusta, née Jean-dupeux, Bernoise. — Gachnang, Henriette-Carmen, fille de Heinrich, hôtelier, et de Lina-Hortense, née Fabrer, Zurichoise.

PROMESSES DE MARIAGE
Ducommun-dit-Verron, John-Max, conducteur postal, Neuchâtelois, et Gindre, Germaine, ouvrière de fabrique, Vaudoise.

DÉCÈS
Incinération: Nusslé, David-Guillaume, veuf de Ida-Mathilde, née Scholl, Neuchâtelois, né le 30 juillet 1855.

Commission scolaire et Société des Amis du Musée

Conférence publique

le mardi 14 février 1928 à 20 1/2 h. précises à l'Amphithéâtre du Collège Primaire. 3445

SUJET: Parmi les fleurs avec projections par M. le Dr. Henri Spinner, professeur à l'Université.

SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE SECTION D'HOMMES

Assemblée Générale

extraordinaire Mardi 14 Février, à 21 1/2 h au Local (après l'exercice)

Présence de tous les Membres indispensable. Comité à 21 h. par devoir. Le Président.

Etiquettes à vins sont à vendre. — S'adresser à la Librairie Courvoisier rue Léopold-Robert 64. 3251

Hôtel de la Poste

Tous les Mardis soir
Pieds de porc au Madère 3462

La Maison Chanove

Tailleur à Besançon
informe sa nombreuse clientèle qu'elle sera à La Chaux-de-Fonds Hôtel de France, le vendredi 17 et le samedi 18 courant. 3448

Zweibachs au malt "Lauener"

convient aux malades et convalescents.
BOULANGERIE LAUENER
Puits 16 Terreux 2
Télé. 14.45 3449

Régleur

Fabrique d'horlogerie cherche régleur qualifié, capable de faire Bulletins 1ère classe Neuchâtel. On pourrait éventuellement à domicile. — Offres écrites, sous chiffres P 21209 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 3446

CORTÉBERT WATCH CO

demande
Régleur-Retoucheur
pour grandes pièces, plat, pendu et température.

Régleuse-Retoucheuse

Décoteur
pour grandes pièces soignées. 3425

Jeune homme

25 ans, orphelin, fiancé, sérieux, débrouillard, travailleur, ayant déjà travaillé sur petite partie de l'horlogerie 3424

cherche occupation
stable dans commerce ou fabrique apprendrait vite une bonne partie pour se créer un foyer. Adresser offres sous chiffre P. 5944 I., à Publicitas, ST-IMIER. P. 5944 I.

Carnets divers. Librairie Courvoisier

Horloger complet

cherche terminages petites pièces ancre ou cylindre. — Offres écrites sous chiffre D. E. 3428, au Bureau de l'IMPARTIAL. 3428

Jeune fille

ayant bonne instruction, sachant le français et l'allemand, bonne calculatrice, cherche place dans commerce. — Adresser offres sous chiffre K. E. 3456, au Bureau de l'IMPARTIAL. 3455

Aide de Magasin

de 15 à 18 ans, est demandée pour de suite. — Offres écrites sous chiffres S. B. 3412, au Bureau de l'IMPARTIAL. 3412

Pension

A remettre, pour cause de départ, superbe pension (8 chambres), au bord du lac et à proximité immédiate des écoles. Logement seul ou meublé. — S'adresser Stade 2, Neuchâtel. 3427

A remettre

pour cause de santé, un atelier de verres de montres fantaisie, bien installé, avec belle clientèle. Conditions favorables. — S'adresser par écrit sous chiffres A. D. 3437 au bureau de l'IMPARTIAL. 3437

Capital de 5000 Fr.

est demandé à emprunter pour développer un commerce en pleine prospérité. Remboursement et intérêts suivant entente. Affaire sérieuse. Discretion. — Ecrire sous chiffre P. S. 3429, au Bureau de l'IMPARTIAL. 3429

Petite Maison

bien située et en bon état. — Offres, avec prix, sous chiffres A. F. 68, à la Succursale de l'IMPARTIAL.

On cherche à acheter

d'occasion, des machines à décalquer cadran d'horlogerie; ces machines doivent être en bon état et au complet avec les accessoires. — Faire offres écrites sous chiffre T. H. 3304 au Bureau de l'IMPARTIAL. 3304

A louer

pour le 30 avril 1928 ou pour époque à convenir
Rue de la Charrière 82, logements de 3 pièces, cuisine et dépendances. 3341

Premier-Mars 11a,

logement de 3 pièces, cuisine et dépendances. 3342

A louer

locaux bien éclairés, avec chauffage central, à l'usage d'ateliers et bureau, dans fabrique, rue des Régionaux 11. — S'adresser, pour visiter, à MM. PERRENOUD, même bâtiment, au 2me étage. 2996

A louer

belle propriété, comprenant maison d'habitation confortable de 11 chambres et toutes dépendances. Chauffage central, gaz, électricité. Jardins d'agrément et potager. Jouissance de la grève du lac. Situation tranquille, beaux ombrages. — S'adresser Etude Louis THORENS, notaire, à SAINT-BLAISE. 3060

Catalogues illustrés

de genres de commerces ou industries, sont rapidement exécutés et avec le plus grand soin, par l'Imprimerie COURVOISIER Place Neuve.

A remettre

de suite, Epicerie fine, charcuterie, liqueurs, vins, sel, etc. Reorise, fr. 4000. — Marchandises environ fr. 5000. — Excellente affaire. — Ecrire sous «Epicerie N° 2» poste Stand, GENEVE. JH-793-A 3291

A louer

à Pesex, bel appartement de 4 chambres, bains installés, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil, chez M. G. Vivot, mécanicien, PESEUX. 1156

A remettre à Genève

bon magasin d'Horlogerie-Bijouterie, Réparations, bien situé. Rep. Fr. 5000. — S'adresser Régis D DAVID, 7, Rue Mont-Blanc, Genève. JH.785-A. 3199

A remettre

de suite, pour cause de santé, bon magasin de parfumerie avec salon de coiffure pour dames. Excellente clientèle. Situation centrale. — S'adresser pour renseignements et conditions, à l'Etude E. Zimmermann, rue du Parc 8. 3108

A remettre

pour cause de santé 2858
Commerce de Machines et Fournitures, avec plusieurs spécialités. — Pressant. Capital nécessaire Fr. 10,000 comptant. Maison ayant 15 ans d'existence avec bonne clientèle. 2858 Voyageur dans la maison. Offres écrites sous chiffre A. R 2858, au bureau de l'IMPARTIAL

Chaumont

A vendre belle propriété 1652

petite Propriété

comportant maison de 3 chambres, cuisine et dépendances, jouissance du jardin et des arbres fruitiers. Prix de location Fr. 90. — par mois. — S'adresser pour tous renseignements en l'Etude de Me Max Fallet, avocat et notaire, à PESEUX. P. 331 N.

A louer

à Pesex, une petite Propriété 3387

A Concise

Dans jolie maison, on recevrait en pension personnes âgées, soit monsieur ou dame, bons soins, prix favorable. 3297 S'adr. au bur. de l'Impartial

Comptabilité

Comptable disposant de quelques heures par jour entreprendrait comptabilités, correspondance française et allemande, déclarations d'impôts, etc. — Ecrire sous chiffre O. P. 64, à la succursale de l'IMPARTIAL. 64

Etiquettes à vins

sont à vendre. — S'adresser à la Librairie Courvoisier rue Léopold-Robert 64.

A vendre

pour cause de décès, une concession cantonale de publicité, affaire très lucrative et exclusive; bas prix. — Adresser offres écrites sous chiffres J. R. 66, à la Succursale de l'IMPARTIAL. 66

A vendre

faute d'emploi, 2 couvertures de laine, pour lits à 2 places, à l'état de neuf, ainsi que 2 couvre-lits blancs. — S'adresser rue du Parc 9ter, au 1er étage, après 6 heures du soir. 3436

Madame Marguerite ROBERT-HAINARD, ses enfants et familles alliées, expriment leur profonde reconnaissance pour toute la sympathie qui leur a été témoignée dans leur si cruelle épreuve. 3432 La Chaux-de-Fonds, Février 1928.

Bon mécanicien - tourneur dans Fabrique de La Chaux-de-Fonds. Excellents certificats à disposition. — S'adresser sous chiffre A. G. 3455, au bureau de l'IMPARTIAL. 3555

Qui apprendrait les achevages d'échappements, à jeune homme de 26 ans. Apprentissage rapide. Conditions à discuter. — Ecrire sous chiffres R. N. 3467, au Bureau de l'IMPARTIAL. 3467

Commissionnaire. Homme certain âge, ayant de bons certificats, cherche emploi à prix modeste. — S'adresser rue du Premier-Mars 11, au 1er étage. 3420

On demande pour de suite, une bonne fille de cuisine. 3461 S'adr. au bur. de l'Impartial

On prendrait dame ou jeune fille pour apprendre une bonne partie d'horlogerie, contre paiement. — S'adresser sous chiffre A. E. 3452 au bureau de l'IMPARTIAL. 3452

Chambre balcon, à louer à personne de moralité. — S'adresser rue des Tunnels 24, au 1er étage. (Grenier). 336

Chambre à louer jolie chambre, à dame honnête. Prix modéré. — S'adresser rue du Parc 98, au 3me étage, de 1 à 2 h. et après 4 heures. 3419

On cherche logement de 2 ou 3 pièces, situé au soleil, pour fin avril. 3444 S'adr. au bur. de l'Impartial

Chambre. Monsieur cherche jolie chambre, si possible indépendante et au soleil. — Ecrire sous chiffre C. H. 3451, au bureau de l'IMPARTIAL. 3451

Baignoire zinc, grand modèle, avec écoulement, parfait état, à vendre, 30 fr. — S'adresser rue des Tunnels 24, au 1er étage. (Grenier). 3417

Chambre à coucher

Nous sommes chargés de vendre une superbe chambre à coucher en noyer sculpté composée de: 3421

2 lits jumeaux, literie 1ère qualité, 2 tables de nuit, 1 belle coiffeuse avec tiroirs, glace ovale, 1 grande armoire à glace à 3 portes, avec glace ovale, Travail extra soigné. Servie 6 mois et cédée très bon marché. A profiter de suite. S'adresser rue du Marché 6, au magasin. 3463

A vendre d'occasion, un petit piano pour débutant — S'adresser rue du Parc 101, au 3me étage, à droite. 3463

Avis. La jeune fille qui s'est présentée à la Banque Fédérale, il y a quelque temps, au sujet du collier-pendantif trouvé par elle, est priée de se représenter à la dite Banque, rue Léopold-Robert 50. 3250

Cartes de condoléances Deuil

IMPRIMERIE COURVOISIER

Le Comité du CLUB ALPIN SUISSE

a le pénible devoir d'annoncer le décès de Monsieur Guillaume NUSSLÉ

membre fondateur de la Section. La Chaux-de-Fonds, le 13 Février 1928. 3454

Messieurs les membres de la Société suisse des Officiers sont informés du décès de Monsieur Guillaume NUSSLÉ

père de leur dévoué Président M. le Capitaine G. Nusslé. 3460 Le Comité.

Administration de L'IMPARTIAL Imprimerie COURVOISIER Librairie COURVOISIER Compte de chèques postaux IV<sup>B</sup> 325

Remerciements
Je remercie toutes les personnes qui m'ont témoigné tant de sympathie en prenant part à mon deuil et ne pouvant individuellement leur en exprimer ma reconnaissance, je les prie de recevoir l'expression de toute ma gratitude. 3447
Adolphe GRAIZELY, La Ferrière

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Jean XV, 12.

Madame Albert Wyss-Mürner; Madame et Monsieur Salvador Cistero-Wyss et leurs enfants, à Mexico; Monsieur et Madame René Wyss-Messeri et leur fille; Monsieur et Madame Albert Wyss-Menzi et leurs enfants; Mademoiselle Elise Wyss; Mademoiselle Jeanne Wyss; Monsieur Henri Wyss; Monsieur Charles Wyss; Monsieur Paul Wyss;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de leur très cher et vénéré époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin,

Monsieur Albert WYSS-MURNER

enlevé à leur affection dans sa 70me année, dimanche, après deux mois de maladie. Bas-Monsieur, le 12 février 1928. 3466 L'incinération SANS SUITE, aura lieu le mardi 14 février, à 15 h. — Départ à 13 h. 45. Prière de ne pas faire de visites. Ce présent avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame et Monsieur Wilhelm Christen-Durand, Monsieur et Madame Arnold Christen-Girard-Bille, Madame et Monsieur Francis Girard-Bille-Christen, à Genève, et familles Robert, Coulon, Schneider et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante, cousine et parente,

Madame Vve Fanny ROBERT-DURAND née SCHNEIDER

qui s'est endormie paisiblement, samedi après-midi, dans sa 85me année. La Chaux-de-Fonds, le 13 février 1928. L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu mardi 14 courant, à 13 1/2 heures. Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire, rue de l'Aurore 3. 3434 Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part

Je vous laisse la paz. Je vous donne ma pain.

Madame et Monsieur Henri Conrad-Nusslé et leur fils Raymond à Londres, Madame et Monsieur Edouard Friedrich-Nusslé et leurs enfants Jean et Paulette, à Zurich, Monsieur et Madame Henry Nusslé-Harisson, à Chicago, Madame et Monsieur Edouard Schneider-Nusslé et leur fils Pierre, à Paris, Monsieur et Madame Charles Nusslé, à Westington (U. S. A.), Monsieur et Madame Maurice Nusslé-Primault et leur fils Claude, Monsieur et Madame Paul-Guillaume Nusslé-Hitz, Madame Marie Huguenin-Nusslé, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher père, grand-père, frère et parent,

Monsieur David-Guillaume NUSSLÉ

enlevé à leur affection, vendredi, dans sa 74me année, après de longues et pénibles souffrances. La Chaux-de-Fonds, le 11 Février 1928. 3406 L'incinération, SANS SUITE, a eu lieu Lundi 13 courant, à 15 heures. — Départ à 14 1/2 heures. Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire, rue du Grenier 7. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La Cuisine Populaire à la grande douleur d'annoncer le décès de

Monsieur Guillaume NUSSLÉ

membre dévoué du Conseil d'administration pendant 33 ans.

## Aux Jeux Olympiques Les officiels



Le comte Clary

Président du Comité olympique, vient d'être nommé commissaire général du gouvernement français aux jeux de la neuvième Olympiade à St-Moritz et à Amsterdam.

### La journée de dimanche

La journée de dimanche avait au programme quatre matches de hockey sur glace, la course patrouilles militaires et l'après-midi, les courses de chevaux sur le lac. Les matches de hockey, commencés le matin à 8 h. 30, se sont terminés à 3 h. 30 de l'après-midi. Une petite neige fine, qui tomba presque sans interruption, a été cause de la fin tardive de ces matches, car il fallait nettoyer la glace presque toutes les demi-heures. Les spectateurs étaient peu nombreux.

#### Pronostics

La Suisse jouera son deuxième match mercredi matin. Il suffit, pour qu'elle puisse se classer pour la poule finale, qu'elle fasse match nul contre l'Allemagne, à la condition que ce ne soit pas 0 à 0. Faisons-lui confiance. Elle y parviendra. Nous prévoyons donc pour la poule finale, à laquelle le Canada participera, les pays suivants : Suisse, France, Pologne.

#### Bobsleigh

L'équipe des Diablerets continue son entraînement. Samedi, elle a réalisé le très beau temps de 1 m. 35 s. alors que le record de la piste est de 1 m. 28 s. Au cours de l'entraînement de ce jour-là, l'équipe Moillen s'est classée deuxième. Dimanche, la piste était fermée, on ne sait trop pourquoi.

#### Course de grand fond de 50 km.

Les courses de grand fond de 50 km seront disputées lundi matin. Les départs seront donnés dès 8 heures du matin à intervalles d'une minute. Les Suisses partiront dans l'ordre suivant : Franz Zeier 14<sup>me</sup> ; Robert Wampfler 21<sup>me</sup> ; Carlo Gourtaouen 26<sup>me</sup>, et Walther Bussmann 30<sup>me</sup>.

42 concurrents sont inscrits.

## A l'Extérieur

Un banquier berlinois offrait un intérêt de 30 à 50 pour cent ! — Et les gogos affluaient...

BERLIN, 13. — De graves accusations ont été formulées contre un nommé Siegmund Bab, propriétaire d'une banque de prêts de Berlin. Cet individu promettait aux capitalistes qui lui remettaient des fonds un intérêt de 30 à 50 %. Il va de soi que de petites gens se laissèrent prendre à ces offres alléchantes et remirent certaines sommes à Bab. Voyant qu'ils avaient été grugés, les bailleurs de fonds portèrent plainte en commun. Bab est inculpé d'escroquerie.

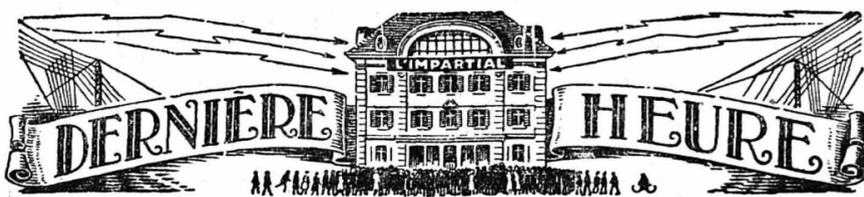
### Le capitaine Wirth est arrivé à Casablanca

CASABLANCA, 13. — Le capitaine aviateur suisse Wirth, pilotant son avionnette, est arrivé à Casablanca à 18 h. 30, venant de Malaga. L'aviateur a fait escale à Algésiras.

### Les tragédies de l'auto

En dépassant une autre machine un chauffard fait 3 victimes

ENGERS, (Rhin), 13. — Dimanche après midi, sur la route d'Engers à Neuwied, une automobile ayant voulu devancer une autre voiture dans laquelle se trouvaient cinq personnes, une collision se produisit et la seconde auto alla s'écraser contre le pylône d'une conduite à haute tension. Une jeune fille de 19 ans fut tuée sur le coup. Une autre jeune fille et une dame furent grièvement blessées. Les deux autres occupants n'ont reçu aucune blessure. L'autre automobiliste réussit à disparaître sans laisser de traces.



## M. Poincaré prononce un grand discours à Strasbourg

### Trotzki va à la chasse!

#### En Suisse : L'ouverture des Jeux olympiques

### M. Poincaré parle à Strasbourg

Et les Alsaciens manifestent leur attachement à la France

STRASBOURG, 13. — Devant l'Hôtel de Ville, une foule de 15,000 personnes a acclamé le président du Conseil, aux cris de « Vive la France ! Vive Poincaré ! »

Le président du Conseil a remercié la population. Les associations patriotiques ont ensuite défilé devant M. Poincaré, entouré des autorités.

Au déjeuner à l'Orangerie, plusieurs personnalités ont pris la parole pour dire l'indéfectible attachement de l'Alsace à la France. Le maire de Brumath, promoteur de la manifestation, a fait voter par acclamations une adresse signée par 559 maires du Bas-Rhin sur 562 et affirmant leur loyalisme. M. Kieffer, doyen des maires, M. Oberhircher, député, président du Conseil général du Bas-Rhin, et M. Peirottes, maire de Strasbourg, ont dit leur volonté inébranlable de rester Français sans conditions.

M. Poincaré a prononcé un grand discours. Parlant des menées autonomistes, il a dit notamment :

« La manifestation que vous avez voulue n'a rien d'une démonstration politique. Les hommes qui sont venus ici en si grand nombre appartiennent à tous les milieux et professent toutes les opinions ; mais, au-dessus de leurs divergences doctrinales, ils se rencontrent dans un sentiment commun : leur amour filial pour la France souveraine et indivisible. Il a suffi de quelques malfaiteurs et des actes de démesure de quelques égarés pour révolter vos consciences et susciter vos protestations indignées. »

M. Poincaré a fait un grandiose tableau de l'inaltérable amour filial de l'Alsace envers la France, en tout temps sa mère-patrie.

Puis le président du Conseil énuméra les manifestations qui se déroulèrent en Alsace après 1870 ; les revendications des droits de l'Alsace, qui n'ont d'égaux que la proclamation de la Belgique en 1914.

Un député communiste manifeste contre M. Poincaré et risque d'être lynché

Au moment où M. Poincaré remontait dans son train, le député communiste Huber, poussa sur la Place de la Gare le cri : « A bas Poincaré ! » et ses amis lancèrent quelques coups de sifflet. La foule se précipita sur eux pour les malmener et la police eut grand-peine à les protéger jusqu'à la maison syndicale, où ils s'enfermèrent. Les abords de la maison ont été finalement dégagés et le calme revint.

Les communistes avaient annoncé pour dimanche des réunions de protestation contre la visite de M. Poincaré et, avec l'aide des autonomistes, ils avaient essayé vendredi et samedi de répandre des milliers de tracts dénonçant le militarisme et l'hypernationalisme de Poincaré et de son gouvernement. On voit comme ils ont réussi !...

### Comment Trotzki arrive au Turkestan en grand équipage !

Il amène son chien de chasse et son fusil...

MOSCOU, 13. — L'agence Tass publie une dépêche de son correspondant à Frunze (anciennement Pichtek) dans le Turkestan, annonçant l'arrivée de Trotzki dans cette localité.

D'après la relation de ce correspondant, l'ancien commissaire du peuple aurait fait le voyage de Moscou à Pichtek dans des conditions de confort telles que son arrivée aurait fait sensation et que certains témoins auraient demandé quel était le grand seigneur qui venait de débarquer.

Trotsky serait descendu en compagnie de sa famille d'un wagon-lit-salon, suivi d'une quantité considérable de bagages.

Le correspondant aurait été frappé par le fait que Trotsky avait amené avec lui un chien de chasse et tout un équipement de chasseur.

#### Les aveux de l'assassin de Donneloye

PARIS, 13. — Suivant l'enquête menée par la police au sujet de Ernest Geiser, l'assassin du négociant Fame de Donneloye, cet individu — après son crime — partit pour Paris et ne prit même pas la précaution, en louant une chambre dans le quartier de la gare de l'Est, de changer de nom. Dès qu'il fut arrêté, il avoua avoir frappé à coups de manivelle d'auto le malheureux négociant, auquel il porta ensuite treize coups de couteau. Il acheta ensuite un pardessus pour masquer la trace de sang qui maculait ses vêtements. Au moment de son arrestation, il n'avait que 8 francs sur lui.

### Un coup de grisou !

13 victimes — La mine de Whitehaven est une effroyable mangeuse d'hommes...

WHITEHAVEN (Cumberland), 13. — Un terrible accident s'est produit dans une mine de houille par suite d'une explosion de grisou. On craint qu'il n'y ait au moins 13 morts. La mine en question avait été fermée depuis deux mois à la suite d'un accident. De nombreux inspecteurs étaient descendus dans les puits pour examiner la situation. Ce sont ces personnes qui ont été atteintes par l'explosion, ainsi que les mineurs qui leur servaient d'escorte.

L'équipe de secours a été retirée à midi de la mine où le coup de grisou s'est produit. Les accès de la mine ont été murés et il semble maintenant que tout espoir de sauver les 13 inspecteurs doit être abandonné. Les équipes de secours n'ont pas pu, en raison des gaz et des éboulements, atteindre l'endroit où se trouvaient les inspecteurs lors de l'explosion.

Huit des vingt-et-un hommes qui étaient descendus dans la mine Haig où le coup de grisou s'est produit la nuit dernière, un peu après minuit, ont pu atteindre les puits et remonter à la surface, bien qu'ils aient été partiellement intoxiqués par des gaz délétères. Le groupe de 21 hommes était descendu dans la mine pour explorer celle-ci, murée à la suite des explosions précédentes. Il comprenait des inspecteurs de mines, des représentants du personnel directeur et du personnel ouvrier. Sur les 13 victimes, 11 étaient mariées. Deux autres explosions avaient déjà eu lieu à la même mine, la première le 5 septembre 1922 ; elle causa la mort de 39 hommes ; la seconde le 13 décembre dernier. Celle-ci fut suivie d'un incendie au cours duquel 4 hommes périrent.

### Sous la pression de l'opinion publique les Etats-Unis réduiraient leur budget naval

NEW-YORK, 13. — Selon le « New-York Times », à la suite de nombreuses protestations arrivant à Washington contre le programme de constructions navales, le gouvernement aurait l'intention de réduire de 400 millions de dollars les dépenses prévues, d'éliminer les 35 nouveaux sous-marins prévus au programme et de porter de 25 à 12 environ le nombre des croiseurs. Beaucoup de ces protestations relèvent qu'en 1926 M. Coolidge déclara que la marine telle qu'elle existait alors suffisait amplement à tous les besoins pratiques.

### Costes et Lebrun veulent tenter Paris-New-York

LONDRES, 13. — On mande de New-York que les aviateurs Costes et Lebrun ont annoncé leur intention de tenter cette année le raid Paris-New-York.

## En Suisse

### Une grosse affaire à Interlaken

Les détournements du Dr Crantz atteindraient 2 millions de francs — Ils s'échelonnent sur plusieurs années

INTERLAKEN, 13. — (Resp.) — Le président du tribunal du district d'Interlaken a ouvert une enquête contre le directeur de la grande filature de laine peignée à Interlaken, M. Crantz. Arrêté à Bâle, le prévenu a été incarcéré dans les prisons d'Interlaken. Une première expertise des livres aurait révélé des soustractions pour une somme de près de 2 millions de francs. Les premières constatations faites à l'enquête pénale révèlent que les soustractions duraient depuis plusieurs années. C'est un sous-directeur qui les a découvertes en premier lieu et a fait rapport au Conseil d'administration. Ces faits ont été découverts il y a une quinzaine de jours. M. Crantz avait promis de rembourser.

#### Le juge perquisitionne

Le juge d'instruction s'est rendu à la villa de M. Crantz pour y procéder à une perquisition. Différentes pièces ont été saisies. La filature de laine peignée à Interlaken a été créée en 1920 précisément par M. Crantz. C'est une société par actions au capital de 3 millions de francs. 325 ouvriers y sont actuellement occupés. Toute la comptabilité de l'entreprise sera soumise à des experts que désignera le juge. L'arrestation de M. le Dr Crantz était plus ou moins attendue à Interlaken. Son genre de vie laissait soupçonner quelque chose d'anormal. Il menait grand train et possédait, outre une grande villa à Interlaken, une deuxième villa non moins jolie en Suisse romande, à Vevey, où sa famille passait quelques jours en été. La défense des intérêts de M. Crantz a été confiée à l'avocat Thorberg, d'Interlaken.

### Ce qu'écrivit Platten

BALE 13. — Comme l'a déjà annoncé la « Tribune de Genève », Platten a donné récemment de ses nouvelles. Si la censure, très stricte au pays des Soviets, a laissé passer la lettre de l'ex-conseiller national, partisan de Trotsky et condamné à l'exil en Sibérie, c'est sans doute parce que celui-ci s'y déclare « toujours plus enthousiaste de la Russie des Soviets. »

La lettre en question est adressée au trop fameux Trostel, autre agitateur, naturalisé comme Platten, et qui, malheureusement, n'a pas eu l'idée de suivre son ami au Paradis Rouge. Platten, un fanatique, écrit entre autres ce qui suit :

« La question de savoir si je me trouve dans une situation favorable, matériellement parlant, n'a qu'une importance tout à fait secondaire. Pour moi, ces considérations-là n'existent pas. Je me porte bien et je n'ai pas eu un seul instant le « mal du pays ».

Et, pour terminer, notre homme écrit cette phrase qui en dit long :

« L'Orient a exercé et exerce encore sur moi une telle fascination et une telle influence que je serais même fort heureux d'apprendre à connaître des régions encore davantage situées vers l'Est. »

Cette façon éminemment délicate de désigner la Sibérie a très évidemment disposé les censeurs à l'indulgence et c'est là sans doute ce qui explique que la lettre de Platten ait pu parvenir chez nous.

#### Les souverains afghans à Montreux

MONTREUX, 13. — (Sp.) — LL. MM. le roi et la reine d'Afghanistan sont arrivés hier à Montreux par train spécial venant directement de Bruxelles, d'où ils sont partis samedi soir. Ils sont descendus au Grand Hôtel Regina, à Caux sur Montreux, où ils feront un séjour d'une certaine durée et où leur famille réside actuellement. Ils feront, ainsi que les dépêches d'agence l'ont annoncé, une visite officielle au Haut Conseil fédéral, à Berne, samedi prochain.

## Chronique jurassienne

### Après le terrible accident de Delémont.

— Un décès. — La responsabilité des C. F. F. n'est pas engagée.

Respublica apprend de Berne que le passage à niveau où l'accident avec un camion de la maison Ripstein de Delémont s'est produit est totalement privé et non gardé. Pour obtenir le droit d'utiliser ce passage à niveau la maison Ripstein a dû conclure une convention avec les C. F. F. aux termes de laquelle elle prend à sa charge toutes les responsabilités en cas d'accident. C'est pour exploiter un dépôt de pétrole que cette maison doit utiliser ce passage.

Respublica apprend de Delémont que M. Fiedel Friche, est mort dimanche après-midi à l'hôpital des suites de ses blessures. Il laisse une jeune veuve avec quatre enfants dont l'aîné n'a que 5 ans et le cadet six semaines. Quant à la deuxième victime, Paul Boffat, 47 ans, son état ne présente aucune inquiétude. Les victimes ont déclaré ne pas avoir vu le train venir et avoir engagé le camion sur la voie croyant qu'elle était libre... De leur côté les C. F. F. ont chargé l'ingénieur de la voie à Delémont de procéder à une enquête.

### Une belle manifestation à St-Imier.

Jamais encore la vaste salle du Cinéma de la Paix ne fut aussi remplie d'une foule recueillie comme hier dimanche, venue pour commémorer le 400<sup>me</sup> anniversaire de la Réformation à Berne et dans le Jura bernois. Dans une belle page d'histoire, M. le pasteur Perrenoud, le matin, sut mettre en relief le souvenir de nos grands réformateurs, M. le pasteur Nicole prit ensuite la parole.

Cette magnifique cérémonie, qui prit fin peu avant midi, fut agrémentée par deux chœurs des Eglises réunies, qui ont exécuté deux cantiques préparés spécialement pour le Jubilé de la Réformation bernoise, dont les textes inédits de M. le pasteur Ecuyer, de Corgémont, ont été adaptés à des mélodies anciennes trouvées par M. le pasteur Louis Monastier.

Le soir, une foule non moins nombreuse emplissait cette même salle du Cinéma de la Paix et entendit une causerie particulièrement intéressante de M. le pasteur Gerber, auteur de la brochure « Chez nous il y a quatre cents ans », publiée par le Conseil synodal à l'occasion du quatre centième anniversaire de la Réformation, sur la « Réformation dans le Jura ». M. le pasteur Gerber, comme à l'ordinaire, avec sa simplicité coutumière, sut charmer son nombreux auditoire.

## Chronique neuchâteloise

### A propos d'une invention horlogère.

La rédaction du « Journal suisse des horlogers », à Lucerne, communique que la nouvelle suivant laquelle un jeune inventeur neuchâtelois aurait inventé une horloge se remontant par la température et les fluctuations barométriques de l'atmosphère, n'a pas été publiée par l'organe ci-dessus. Ce journal ajoute que ce genre d'horloge a déjà été inventé plus tôt. Elle a pour base le système de Loessl que l'on connaissait il y a 50 ans mais qui, économiquement, n'était pas utilisable. Le « Journal suisse des horlogers » a, par contre, il y a environ 2 ans, reproduit une notice sur l'invention de l'ingénieur Karl-Heinrich Meier, de Ruschlikon, qui fut alors soumise à des essais à l'Ecole polytechnique fédérale puis, entre temps, paten-tée et remise récemment à la fabrication.